



IMPÔT SUR LES BIENS

CONTROVERSE À L'APN

Page 4

**CANDIDATURE
À LA PRÉSIDENTIELLE
MIHOUBI
DÉPOSE
SON DOSSIER**

Page 3

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3826 | Jeudi 24 octobre 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DON DE SANG

**HAUSSE
DE 9,4 %
EN 2019**

Page 5

PLUS DE 1,2 MILLION DE COMPRIMÉS SAISIS EN SIX MOIS

ALERTE AUX PSYCHOTROPES

Page 5



GAZ NATUREL ET PRODUITS PÉTROLIERS

**LES PRIX
DE VENTE
DÉTERMINÉS**

Page 4



**PROJETS DE STARTUPS
FORMATION AU
PROFIT DE JEUNES
UNIVERSITAIRES**

Page 4



2
éléments de soutien
aux terroristes
arrêtés dans la
wilaya
de Chlef.

10
villages les plus
propres seront
primés le 28 octo-
bre
à Tizi-Ouzou.

475 T
de déchets
plastiques récupé-
rés à travers
le territoire
national.

Le calendrier des vacances scolaires fixé

Le ministère de l'Éducation nationale a rendu public, samedi dernier dans un communiqué, le calendrier des vacances scolaires pour l'année 2019-2020. Selon ledit calendrier établi par les services du ministère de l'éducation nationale, les vacances d'automne sont ainsi fixées du 29 octobre 2019 au 3 novembre 2019, les vacances d'hiver, quant à elles, débiteront le jeudi 19 décembre 2019 pour s'achever le dimanche 5 janvier 2020. Les vacances de printemps ont été fixées du jeudi 19 mars 2020 au dimanche 5 avril 2020.

S'agissant des vacances d'été pour l'année scolaire en cours, elles débiteront pour les enseignants à partir du jeudi 2 juillet 2020. Pour les agents administratifs, les vacances d'été débiteront après l'achèvement des opérations liées à la fin de l'année scolaire y compris les réunions des conseils d'admission et d'orientation, la publication des résultats des examens officiels, la remise des différents documents aux élèves et de toutes les opérations liées à la rentrée scolaire.



Concernant les zones 1 et 2, les vacances d'été débiteront le jeudi 16 juillet 2020 alors que pour la zone 3 les vacances d'été débiteront le jeudi 9 juillet 2020.

Partenariat espagnol pour la réalisation de serres multichapelles



En vue de l'augmentation des rendements agricoles, notamment dans le sud du pays, à travers le monde on a de plus en plus recours aux serres multi-chapelles, dites serres géantes.

Seulement voilà, leur installation nécessite un savoir-faire étranger parce qu'il n'existe pas d'entreprises locales qui puisse assurer ce service. En vue d'appuyer ces activités dans le secteur agricole, l'entreprise nationale des tubes et transformation de produits plats, Anabib, du groupe Imetal, s'est lancée dans un partenariat avec une entreprise espagnole pour le montage de ces serres. Le directeur général de Anabib, Arezki Taghit, explique à Narimène Mendil de la radio chaîne 3, qu'il "s'agit de serres pouvant couvrir un hectare, ce qui est l'équivalent de cinq (5) serres tunnel et pouvant multiplier le rendement par cinq (5) à six (6) fois, en fonction des cultures".

Quant au prix, le coût d'une serre multi-chapelle d'un hectare importée peut aller jusqu'à cent (100) millions de dinars en importation, selon le directeur de Anabib.

"Avec ce partenariat, on intégrera graduellement et les services et la fabrication pour arriver à un coup de 20 % moins cher", explique-t-il.

Un train pour le transport des étudiants sur la ligne Aïn Touta-Fesdis

Le premier train de transport des universitaires sur la ligne Aïn-Touta/Fesdis en passant par Batna est entré en service. Cette initiative pilote a vu son démarrage à Batna en attendant sa généralisation à l'échelle nationale.

Il a assuré œuvrer à garantir la continuité de cette desserte et à mettre en La demande de l'utilisation de ce moyen de transport est exprimé depuis une dizaine d'années par les étudiants et leurs parents. Le wali de Batna a relevé, pour sa part, que cette ligne assurera quotidiennement le transport des étudiants habitant la daïra d'Aïn-Touta et ses environs vers l'université Batna-1 puis l'université Batna-2 à Fesdis, soit plus de 4.000 étudiants dont 1.600 empruntaient 66 bus pour se rendre de Batna à Fesdis.

Aux termes de la convention, signée entre la SNTF et la direction des œuvres universitaires, ce train assurera trois navettes par jour le matin, à midi et l'après-midi. Le wali de Batna et le DG de la SNTF ont emprunté aux côtés d'étudiants ce premier train d'Aïn-Touta vers sa première station à l'université Batna-1 Hadj-Lakhdar, puis vers l'ultime station à l'université



Batna-2 Mustapha-Benboulaïd à Fesdis. Soulevée par certains étudiants, la question de renforcement des agents de sécurité à l'intérieur du train sera prise en charge en coordination avec le DG de la SNTF.

D
I
X
I
T



MOHAMED LOUKAL

"Le gouvernement s'apprête à examiner un projet de refonte du système fiscal. Cet examen est nécessaire pour augmenter les recettes fiscales ordinaires, dans un climat marqué par les fluctuations de la fiscalité pétrolière et la détérioration du marché pétrolier."

Quand Trump pense que Renault vend encore aux États-Unis

Oups ! Trump a encore une fois râté l'occasion de se taire. Il s'en est pris à la marque au losange, accusée à tort d'exporter trop de voitures sur le sol américain, sauf que l'entreprise a quitté le marché américain en 1987.

"Pour nos produits agricoles, c'est très compliqué d'y être exportés [en Europe], pour nos voitures, c'est très compliqué", a déclaré Trump.

"Eux, ils envoient des Mercedes, des BMW, des Volkswagen, des Renault, dans le cas de la France."

La séquence a été repérée et partagée sur Twitter.

Il repêche un obus de mortier qu'il ramène (tranquille) au commissariat

Dimanche, à 18h30, place Waldeck-Rousseau à Nantes, une personne ayant pour loisir la pêche à l'aimant se présente au commissariat, déclarant avoir repêché un obus dans l'Erdre. Elle précise l'avoir transporté sur place à bord de son véhicule.

Le policier avisé se rend alors au véhicule et se rend compte qu'effectivement l'engin repêché est bien un obus de mortier. Ce dernier est laissé sur place en sécurité dans le véhicule dans l'attente du service du déminage.

L'obus de 81 mm a ensuite été rapidement pris en charge.

BENSALAH À PROPOS DU SCRUTIN PRÉSIDENTIEL

"Le statu quo ne sert nullement notre peuple"

Le chef de l'État, Abdelkader Bensalah, a affirmé mardi que toutes les conditions sont réunies pour aller vers un scrutin présidentiel, le 12 décembre prochain.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Notamment, ajoute-t-il, "à la faveur de la concrétisation de la plus grande partie des revendications exprimées par notre peuple lors de son *hirak* pacifique et civilisationnel".

Dans un message à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, le chef de l'État a déclaré que "certes, notre pays est face à une épreuve difficile, mais les solutions sont possibles avec tout ce qui a été assuré pour aller vers un scrutin présidentiel, le 12 décembre prochain, notamment à la faveur de la concrétisation de la plus grande partie des revendications exprimées par notre peuple lors de son *hirak* pacifique et civilisationnel, et ce grâce à la réponse des institutions de l'État et à l'accompagnement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui n'a ménagé aucun effort pour s'acquitter, pleinement et perspicacement, de ses missions constitutionnelles".

"Au moment où notre pays, fort de l'adhésion de la majorité de notre peuple, se dirige résolument vers l'échéance présidentielle, je voudrais réitérer l'expression de ma gratitude à notre Armée, et particulièrement à son Commandement, qui a veillé à mettre l'Algérie à l'abri de toute manœuvre périlleuse et à se tenir au côté



du peuple algérien", a-t-il ajouté. Réitérant à ce propos, "l'engagement de l'État à faire face fermement à tout acte visant à perturber le processus électoral, à semer la confusion ou à provoquer des entraves partant d'intentions malveillantes et d'arrière pensées, qui ne sauront tromper la vigilance et la maturité du peuple algérien", M. Bensalah a exhorté les citoyens à "un sursaut national en se rendant massivement aux urnes pour élire un président de la République et édifier ses institutions dans une Algérie nouvelle, capable de relever les défis actuels, aussi bien à l'intérieur qu'aux niveaux régional et international".

Par ailleurs, le chef de l'État a salué "les efforts de l'ensemble des patriotes, qui

croient en une Algérie forte et souveraine, et qui œuvrent assidûment et sincèrement à sa sortie de la situation actuelle", assurant que "désormais, grâce à la persévérance et aux sacrifices des loyaux enfants de l'Algérie, et à la convergence des volontés jalouses de la Patrie, le processus politique inclusif autour de l'élection présidentielle est devenu un impératif incontournable".

"Le statu quo ne sert nullement notre peuple, et les médias, tous supports confondus, ont un important rôle à jouer pour contribuer à la réussite du processus électoral", a conclu le chef de l'État.

L. B.

AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS

Mihoubi dépose son dossier de candidature

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le candidat du Rassemblement national démocratique (RND) à la présidentielle du 12 décembre, Azzedine Mihoubi, a déposé, mercredi, son dossier de candidature au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), située au Palais des Nations-

Club des pins (Alger). Dans une déclaration à la presse à l'issue du dépôt de son dossier de candidature, M. Mihoubi a indiqué que la Présidentielle du 12 décembre "constitue un rendez-vous important qui ne concerne pas un parti ou une personnalité en particulier mais l'ensemble des Algériens", insistant sur l'importance de concourir à la

réussite de cette échéance, en veillant à garantir "la transparence et la régularité tout au long du processus électoral". Concernant son programme, M. Mihoubi a fait part de son intention de présenter "un programme ambitieux et applicable, afin de satisfaire les préoccupations des citoyens, notamment les plus urgentes", souhai-

tant que la campagne électorale soit "marquée par une concurrence entre les programmes" et "proche des citoyens". Mihoubi, premier postulant à la candidature pour la présidentielle ayant déposé son dossier, a annoncé "avoir largement dépassé le nombre requis de signatures".

C. A.

ABDERAZAK MAKRI, PRÉSIDENT DU MSP :

"Nous ne soutiendrons aucun candidat"

"PAR RAYAN NASSIM

Le MSP a rappelé, encore une fois, sa position vis-à-vis de l'élection présidentielle du 12 décembre prochain. "Nous ne participeront pas à ce scrutin et nous ne soutiendrons aucun candidat" a en effet indiqué le président du MSP, Abderazak Makri, hier en marge d'une conférence portant sur le projet de loi sur les hydrocarbures et le projet de loi de finances 2020. Il a aussi indiqué que son parti continu d'appeler à un consensus entre les Algériens à travers "un gouvernement d'entente nationale élargi qui comprend des partis des aux syndicats" qui

balisera le terrain pour des élections démocratiques qui concrétisera les aspirations du peuple. Il a de même déclaré que son parti refuse la tenue des élections présidentielles avant la révision de la Constitution, tout en critiquant l'autorité nationale indépendante des élections (Anie) qui n'a pu résoudre les problèmes essentiels à l'exemple du corps électoral et du contrôle dans les bureaux de vote. Par conséquent il a estimé que le régime politique actuel ne changera pas après l'élection présidentielle et qu'il n'y a "aucune volonté" de juger les responsables. Sur le projet de loi sur les hydrocarbures, il dira que "c'est une preuve de l'absence de

volonté de juger les responsables et l'élection présidentielle n'induit pas un changement du régime politique".

Il en veut pour preuve que le ministre de l'énergie a livré le "même exposé des motifs que l'ancien gouvernement pour faire passer le projet d'exploitation du gaz de schiste". "Nous avons appelé plusieurs fois à construire une économie en dehors des hydrocarbures mais la politique rentière a pris le dessus", a déclaré le chef du MSP. Et d'ajouter que ce projet de loi sur les hydrocarbures est une preuve de "l'échec du pouvoir actuel" à impulser un développement économique, et la "faillite de la mentalité des gouvernants".

R. N.

RUSSIE-AFRIQUE

Les échanges commerciaux avoisinent 20 milliards d'euros

Le Président russe, Vladimir Poutine, a indiqué mercredi à Sochi en Russie que les échanges commerciaux russo-africains avoisinaient 20 milliards d'euros annuellement, affirmant qu'ils étaient "en deçà" du niveau souhaité par les deux parties.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux du 1^{er} Sommet Russie-Afrique, en présence d'une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement de pays africains, dont le chef de l'État, Abdelkader Bensalah, le Président russe a affirmé que "les échanges commerciaux et économiques entre la Russie et l'Afrique ont doublé ces dernières années pour atteindre les 20 milliards d'euros, mais ce montant reste très peu par rapport aux potentialités existantes".

Il a, dans ce contexte, appelé au renforcement de la coopération pour la diversification des relations commerciales et économiques entre la Russie et les pays africains.

M. Poutine qui copréside les travaux du Forum avec le président d'Égypte, Abdelفتاح Al-Sissi, dont le pays assure actuellement la présidence tournante de l'Union africaine (UA), a, par ailleurs, salué l'accord de création de la Zone de libres échanges africaine (Zlecaf).

Il a estimé que la "Zlecaf pourrait être un moyen pour dynamiser les échanges, notamment avec l'Union économique eurasiatique, dont la Russie pourrait également y contribuer y bénéficier".

Dans ce sens, il a annoncé la signature d'un accord à l'issue du Sommet entre l'Union africaine et l'Union économique eurasiatique dans le domaine commercial.

Le chef de l'État, Bensalah, conduit une délégation de haut niveau composée du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, le ministre des Finances, Mohamed Loukal et le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab.

CARTE EDABHABIA

Lancement de l'opération de renouvellement

Une opération de renouvellement automatique des cartes Edahabia, arrivant à expiration, est lancée, indique mercredi un communiqué d'Algérie Poste (AP), assurant que cette opération se fera "en observant toutes les normes de sécurité et les règles d'usage en matière des cartes monétiques".

Algérie Poste met à la disposition des clients quatre canaux de suivi de l'état de renouvellement de leurs cartes "pour en assurer une distribution efficace", précise la même source.

Il s'agit de la notification par SMS pour les clients, dont la carte est associée à un numéro de téléphone mobile, alors que pour les clients n'ayant pas associé un numéro de téléphone à leurs cartes, ils peuvent le faire au niveau de tous les guichets automatique bancaires d'AP et du lien internet ECCP accessible de son site web (www.poste.dz).

Les clients peuvent aussi suivre l'état de renouvellement de leurs cartes à travers le lien internet (edcarte.poste.dz) accessible du site d'AP, ajoute le communiqué, indiquant que le centre d'appel 15-30 est également mis à la disposition des clients.

AP a fait part, par ailleurs, de l'arrêt définitif de l'utilisation des anciennes cartes CCP par tous les canaux.

ANNABA

Arrestation d'un journaliste

Le rédacteur en chef du journal *Le Provincial* Mustapha Bendjama a été arrêté hier après-midi sur les lieux de son travail par 4 agents de police en civil, a annoncé le journal publié à Annaba.

Sur sa page Facebook, le journal précise "qu'il a été conduit dans les locaux de la sûreté de wilaya. L'unité centrale de son PC a également été saisie", sans plus de détails sur les raisons de son interpellation.

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

Destruction de 6 casemates

Six casemates pour terroristes et une bombe de confection artisanale ont été découvertes et détruites par un détachement de l'Armée nationale populaire lors d'opérations de fouille et de ratissage menées à Aïn-Defla et Médéa, a indiqué mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 22 octobre 2019, lors d'opérations de fouille et de ratissage menées à Aïn-Defla et Médéa, 6 casemates pour terroristes et une bombe de confection artisanale", note la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP "a intercepté, à Béchar, 4 narco-trafiquants et saisi 26 kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Sétif, 4 individus en leur possession 2.787 comprimés psychotropes", ajoute le communiqué. D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont arrêté, à Djelfa, un individu en sa possession un revolver, 425 cartouches pour fusils de chasse ainsi que 3 jumelles et d'autres objets", ajoute le communiqué.

PORT DE L'EMBLÈME AMAZIGH

18 mois de prison ferme requis contre 5 détenus

Le procureur de la République près le tribunal de Bab el-Oued à Alger a requis une peine de 18 mois de prison ferme et une amende de 50.000 DA contre 5 détenus arrêtés pour port de l'emblème amazigh lors de manifestations, lors du procès qui s'est tenu hier mercredi.

Le verdict dans cette affaire sera prononcé le 30 octobre. Les 5 détenus concernés sont Mohand Boudjemil, Ali Ider, Kamel Belekhal, Akli Okbi et Hamza Karoune. Ils ont été arrêtés vendredi 21 juin 2019 à Alger durant une des manifestations que connaît le pays depuis le 22 février.

R. N.

IMPÔT SUR LES BIENS

Controverse à l'APN

Les membres de la commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont proposé, mardi après-midi, lors d'une séance-débat, certains amendements concernant l'impôt sur les biens prévu par le projet de loi de finances 2020 (PLF 2020).

PAR RACIM NIDAL

Lors d'une réunion présidée par Tarek Tridi, président de la commission, à laquelle a pris part le directeur général des impôts, Kamel Aïssani, dans le cadre d'une série de réunions consacrées à l'examen du PLF, la majorité des députés intervenants ont estimé que la valeur de cet impôt est "faible et symbolique".

Certains députés ont proposé le retour au pourcentage dans le calcul de cet impôt, au lieu de l'adoption d'un montant défini, à l'instar de l'imposition d'un taux de 0,1 % sur les biens de moins de 700 millions DA, et 1 % sur les biens dépassant ce montant.

Les recettes recouvrées dans le cadre de cet impôt, selon l'article 27 du PLF, sont réparties à hauteur de 70 % au profit du budget de l'État et 30 % aux communes.

C'est dans ce sens que certains membres de la commission ont plaidé pour le versement des 30 % aux wilayas au lieu des APC, du moment qu'il existe des communes, riches, qui peuvent se passer de ces recettes, et d'au-

tres, très pauvres, affirmant que la wilaya, étant bien placée, est mieux informée de la nécessité de chacune de ses communes. Certains intervenants ont même plaidé pour l'exclusion des logements de la liste des biens concernés par cet impôt, estimant que son "application sur les biens d'habitation impactera négativement sur les programmes de logement car elle mènera à une réticence des promoteurs privés pour la réalisation d'unités de logements".

A ce titre, un député a proposé d'exclure les logements locatifs de l'impôt sur les biens alors qu'un autre a appelé à se concentrer sur les unités industrielles inexploitées lors de la collecte de cet impôt.

Bien que tous les intervenants aient salué l'introduction de cet impôt, partant du principe qu'il devrait consacrer la justice sociale et l'égalité entre citoyens, ils ont relevé, en revanche, la difficulté de son application sur le terrain, notamment que le "système fiscal algérien est déclaratif, prenant la déclaration du contribuable comme référence de l'assiette fiscale". De ce fait, l'un des membres de la commission a même estimé

"impossible" d'appliquer cet impôt. Par ailleurs, un autre député a proposé d'introduire une "définition précise de la signification des biens pour qu'elle soit appliquée sans ambiguïté, tandis que d'autres ont estimé nécessaire de contrôler le marché et de régulariser la situation des biens fonciers indivis en vue de mener à bien la collecte de cet impôt". Commentant ces propositions, M. Aïssani a indiqué que l'impôt sur les biens n'est rien de nouveau, sachant qu'il a été introduit en 1993, mais son application n'a pas débouché sur de résultats tangibles au vu du faible niveau de sa collecte.

Et d'ajouter que sa refonte dans le cadre du PLF 2020 à travers le remplacement du taux par un certain montant, visait à faciliter le calcul de cet impôt et encourager les contribuables à le payer. M. Aïssani a reconnu aussi que le montant de cet impôt imposé sur "les biens et non sur la fortune" restait faible, ajoutant que l'objectif principale consistait en la concrétisation d'une réforme progressive du système fiscal.

R. N.

GAZ NATUREL ET PRODUITS PÉTROLIERS

Les prix de vente déterminés

PAR RIAD EL HADI

Les prix de vente du gaz naturel et des produits pétroliers pour le marché national ont été déterminés dans le projet de loi sur les hydrocarbures adopté récemment par le Conseil des ministres.

"Le prix de vente du gaz naturel à un client, dont les quantités annuelles consommées sur le marché de territoire national pour ses propres besoins sont supérieures ou égales au seuil défini par arrêté du ministre est librement négocié", stipule l'article 146 du projet de loi.

Pour ces quantités, le client doit conclure un contrat de vente et d'achat de gaz naturel pour le marché national avec l'Entreprise nationale et /ou le co-contractant.

Sans préjudice des dispositions de l'article 131, le client bénéficie

du droit d'accès au réseau de transport du gaz conformément à la législation relative à la distribution du gaz par canalisation.

"Le droit d'utilisation des infrastructures de transport par canalisation des hydrocarbures garanti sur la base du principe du libre accès des Tiers, moyennant le paiement d'un tarif non discriminatoire", stipule l'article 131 du même projet de loi. Quant au prix de vente du gaz naturel aux producteurs d'électricité et aux distributeurs de gaz destinés au marché national, il est déterminé par l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), selon une méthodologie et des modalités définies par voie réglementaire. Il est notifié pour chaque année civile, par l'ARH.

"Pour leur approvisionnement, les producteurs d'électricité et les distributeurs de gaz destinés

au marché national doivent conclure un contrat de vente et d'achat avec l'Entreprise nationale et/ou un co-contractant", selon l'article 147 de la future loi. S'agissant des prix de vente des produits pétroliers destinés au marché national, l'article 148 du projet de loi stipule qu'ils sont libres, à l'exception de ceux applicables aux carburants et aux GPL (gaz de pétrole liquéfié) déterminés en application de l'article 150.

"Les prix de vente des carburants et des GPL destinés au marché national, non compris les taxes à la consommation, doivent inclure les coûts et charges supportés par l'activité raffinage y compris le prix du pétrole brut et du condensat, entrée raffinerie, et par l'activité distribution, en assurant des marges raisonnables pour chaque activité", stipule le pro-

jet de loi dans son article 150.

Il est aussi précisé dans le même article que "la liste des carburants et des GPL, la méthodologie et les modalités de détermination de ces prix sont définies par voie réglementaire. Pour chaque année civile, les prix de vente des carburants et des GPL destinés au marché national sont notifiés par l'ARH".

S'agissant des prix du pétrole brut et du condensat, entrée raffineries, ils sont calculés pour chaque année par l'ARH, selon une méthodologie et des modalités qui est définie par voie réglementaire. "Ces prix doivent couvrir les coûts et charges, y compris la fiscalité applicable aux activités amont, et assurer aux vendeurs un taux de rentabilité raisonnable. Ces prix sont notifiés par l'ARH", selon l'article 149.

R. E.

PROJETS DE STARTUPS

Session de formation pour 400 jeunes universitaires

PAR RANIA NAILI

Une session de formation et de coaching sera lancée jeudi à Alger, en faveur de 400 jeunes porteurs de 250 projets de startups, a indiqué mercredi le ministère de l'Industrie dans un communiqué.

Il s'agit de la dernière phase du programme Elip (entrepreneurship, leader-

ship & innovation program) initié par l'association Réseau entrepreneurial global (Reg) avec l'appui du ministère de l'Industrie.

Cette phase, baptisé "Elip Connect Camp", s'adresse aux "jeunes universitaires sélectionnés à l'issue d'un processus d'accompagnement et de mentorat au titre du programme Elip", précise la même

source. La ministre du secteur, Djamilia Tamazirt, procédera à l'ouverture officielle de la formation, en présence de plusieurs membres du gouvernement, des P-dg des groupes industriels et des banques, de directeurs généraux d'organismes et institutions publics et privés, de chefs d'entreprises, de présidents d'associations professionnelles, d'étudiants et d'autres

acteurs de l'écosystème des startups en Algérie. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie sectoriel visant à promouvoir la culture entrepreneuriale et de moderniser l'écosystème des start-up afin qu'il puisse connaître le dynamisme espéré par les pouvoirs publics, selon le communiqué.

R. N.

DURANT LE PREMIER SEMESTRE DE 2019

Plus de 1,2 million de comprimés psychotropes saisis

Les services de la Sûreté nationale (SN), de la Gendarmerie nationale (GN) et des Douanes ont saisi plus de 1,2 million de comprimés psychotropes et 300 kg de cocaïne en Algérie durant le premier semestre de l'année 2019.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

C'est ce qu'a appris l'APS, mardi, auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT).

"Le bilan de l'ONLDT fait état de la saisie de pas moins de 1,2 million de comprimés psychotropes", a déclaré à l'APS, Bouzarti Noureddine, représentant de l'Office, en marge de la caravane de sensibilisation et des portes ouvertes sur la lutte contre la drogue en milieu scolaire, organisées par l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger (APW).

Concernant les drogues dures, "306 kg de cocaïne et plus de 295 grammes d'héroïne



ont été saisies", a ajouté le même responsable. Les quantités de résine de cannabis saisies par les services de la SN, de la GN et des douanes durant la même période de référence, ont dépassé 23 tonnes, contre 32 tonnes saisies en 2018. Soulignant que les quantités des drogues saisies durant les toutes dernières années avaient enregistré "une baisse importante", la même source a rappelé les chiffres enregistrés par les trois services de lutte contre les stupéfiants (GN, DGSN et Douanes), qui révèlent que le bilan des années 2014 jusqu'à

2016 avait dépassé le seuil de 100 tonnes pour les quantités de résine de cannabis saisies, à titre d'exemple, (181 tonnes en 2014, 126 tonnes en 2015 et 109 tonnes en 2016) avant de reculer à 52 tonnes en 2017. Nous "constatons actuellement que les jeunes se penchent beaucoup plus sur la consommation des psychotropes par rapports aux années précédentes où ces derniers consommèrent le cannabis", a-t-il soutenu. Le bilan des affaires liées à la drogue ayant été traitées par les services judiciaires a connu une hausse entre 2014

et 2018, passant de 18.653 affaires en 2014 à près de 25.000 affaires en 2015, puis à plus 33.000 affaires en 2018.

M. Bouzarti a révélé, dans ce sens, que le nombre de toxicomanes pris en charge au niveau des centres de désintoxication à travers les différentes wilayas du pays a atteint, lors du premier trimestre de l'année en cours, 5.432 personnes, sachant que près de 24.500 personnes avaient été pris en charge au niveau de ces centres en 2018. Pour rappel, la caravane de sensibilisation à la lutte contre la drogue en milieu scolaire devra se poursuivre jusqu'au 19 décembre et toucher 25 établissements éducatifs et centres de formation professionnelle à travers les circonscriptions administratives de la wilaya. La caravane a fait une halte mardi au niveau du lycée Mohamed- Bouabdellah (les Eucalyptus). Cette manifestation, à laquelle participe des instances sécuritaires, l'association Moustaqbal-Chabab et les directions de la Jeunesse et des Sports et des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Alger, vise à sensibiliser les élèves et les jeunes aux risques de la toxicomanie et ses répercussions sur leur avenir.

R. R.

RECU DE LA TECHNOLOGIE DU DIGITAL EN ALGÉRIE

Un expert tire la sonnette d'alarme

PAR RIAD EL HADI

"Il y a un recul dans le domaine de la technologie du digital en Algérie", a fait constater hier Farid Farah, enseignant en informatique à l'USTHB et consultant en technologie numérique jugeant "comme si les dirigeants de notre pays ne font pas confiance à la digitalisation de la communication, alors que le monde est en avance démesurée en la matière depuis l'avènement de l'internet qui a débuté avec des textes avant de faire un saut révolutionnaire dans le Web.

Ce qui a permis de propager l'information avec grande vitesse".

Ce retard incombe selon l'Invité de la rédaction de la radio chaîne 3 au fait de "faire croire à tort aux gens que l'informatisation est d'avoir un ordinateur sur

son bureau", ajoutant qu'aujourd'hui, le "digital ce n'est pas une connexion internet mais bien la mentalité de faire confiance à une technologie". M. Farah suggère qu'après "cette confiance il faut nécessairement adopter une politique technologique. Parce que le secteur digital technologique ne peut être soluble dans l'écosystème traditionnel actuel et par conséquent il faut le changer", a-t-il indiqué.

A la question de savoir comment peut-on rattraper le retard dans le domaine de la numérisation d'autant que l'Algérie a raté, dans les années 80, le cap de l'industrialisation, M. Farah rappelle qu'"on a raté d'abord le virage de l'informatisation et pas uniquement l'industrialisation".

Si on a raté l'industrialisation, explique-t-il, "c'est par défaut d'inaccessibilité à des

moyens techniques nécessaires. Aujourd'hui, le digital n'est pas une connexion internet mais une mentalité de faire confiance à une technologie", enjoigne-t-il, après quoi il faut nécessairement "adopter une politique technologique", parce que le secteur digital ne peut, selon lui, être soluble dans l'écosystème traditionnel en cours et par conséquent "il faut le changer".

"Aujourd'hui, en Algérie il y a une vraie sécheresse digitale" alerte l'expert, estimant qu'"il y a des moyens, il y a aussi des efforts réalisés dans les télécoms qui sont à saluer et on a des plateformes d'accès à internet mais on a pas de contenu propre à nous".

"Il est grand temps d'affranchir la transition numérique dans tous les secteurs et pas que le secteur de l'information",

insiste le spécialiste et souligne qu'"Il faut avoir notre propre contenu". "Avoir notre propre contenu c'est avoir notre souveraineté", avertit M. Farah. Autrement dit : ne pas dépendre des décisions qui se font ailleurs. Parce que dans le monde il y a trois zones géographiques où existe les organes de réglementation des processus digitaux : en Chine, aux USA et en Europe.

Alors que pour utiliser juridiquement et administrativement les processus et les produits digitaux on doit avoir notre propre organe de réglementation adapté à notre modèle politique. "On ne peut pas importer un modèle politique, la technologie est un moyen et il faut converger les avis des concernés par le secteur du digital dans notre pays", suggère l'orateur.

R. E.

DON DE SANG

Hausse de 9,4 % durant le 1^{er} semestre 2019

La quantité de sang collectée, suite aux dons de citoyens, a "progressé de 9,4 % durant le 1^{er} semestre de l'année en cours par rapport à la même période de 2018", a annoncé mercredi à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui.

Intervenant à l'ouverture de la Journée nationale des donateurs de sang, annuellement célébrée le 25 octobre, le ministre s'est félicité de la hausse du taux de sang collecté, atteignant 9,4 % durant le 1^{er} semestre de 2019, en même temps que la multiplication des centres de transfusion sanguine à travers le territoire national.

Néanmoins, "les défis demeurent importants en termes de disponibilité de cette matière vitale, selon les normes de qualité et de sécurité requises", a-t-il observé, préconisant la mise en place d'un registre national des rhésus rares afin de "mieux répondre aux attentes des malades". Cet objectif suppose "une meilleure organisation et une

coordination entre les différents établissements de santé", a-t-il poursuivi, rappelant les dispositions réglementaires liées à l'activité de transfusion sanguine prévues dans la nouvelle loi sur la santé.

Il a fait savoir que la collecte demeure "un service public gratuit basé sur la solidarité citoyenne", insistant sur "l'interdiction formelle du caractère commercial de cette activité, s'agissant aussi bien du sang humain que du plasma et ses dérivés".

De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie, François Bla Nguessen, a notamment recommandé la mise en place de systèmes nationaux assurant la coordination de toutes les activités de transfusion sanguine ainsi que le dépistage systématique du sang collecté afin de sécuriser les malades destinataires. Tout en soulignant que la transfusion sanguine sauve des millions de personnes par an, l'intervenant a fait remarquer que sur les 112,5 millions de sang collec-

tés dans le monde, près de la moitié provient des pays à revenus élevés où la transfusion sanguine concerne essentiellement les personnes de plus 65 ans, alors que dans les pays à faibles revenus, jusqu'à 67 % du sang administré est destiné aux enfants de moins de 5 ans.

Pour sa part, la directrice générale de l'Agence nationale du sang (ANS), Linda Ould Kablia, a insisté sur l'importance de ce geste (don de sang) qui "redonne de l'espoir à ceux qui l'ont perdu", relevant la "demande croissante" exprimée par les malades pour cet élément essentiel à leur vie.

Allant dans ce sens, le président de la Fédération algérienne des donateurs de sang (FADS), Kaddour Gherbi, a plaidé pour l'instauration de la culture du don de sang au sein de la société et ce, "en dehors des situations d'urgence", dans la mesure où, a-t-il expliqué, "un maximum de donateurs sauvera un maximum de vies".

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DU LOGEMENT DE LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction du Logement de la wilaya de Bejaia lance l'ouverture des Concours de recrutements dans les grades suivants :

GRADE	Mode de Recrutement	Conditions d'accès	Spécialités	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectation	Autres Conditions
Ingénieur d'état de l'habitat et de l'urbanisme	Sur titre	Titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'état ou d'un titre reconnu équivalent	1. Filière « génie civil », toutes spécialités 2. Filière « urbanisme » 3. Filière « aménagement » - urbanisme et aménagement urbain - gestion des villes et développement durable 4. Filière « aménagement du territoire » - aménagement du territoire et gestion des risques majeurs - aménagement et développement des territoires ruraux - cartographie, topographie et système d'information géographique - risques naturels - aménagement et urbanisme 5. Filière « géographie et aménagement du territoire » - aménagement des villes - aménagement et urbanisme - aménagement des territoires ruraux et développement durable 6. Filière « gestion des techniques urbaines » - Eco-gestion et développement durable - gestion des villes - gestion des risques naturels dans le milieu urbain - ville et trafic urbain - gestion des villes et développement durable 7. Filière « aménagement urbain » - ville et projet urbain 8. Filière « environnement » - management de l'environnement 9. Filière « sciences de la terre » - aménagement régional et développement durable - géo-environnement - Hydrogéologie aménagement du territoire	02	siège de la direction du logement.	

Architecte	Sur titre	Titulaire d'un diplôme d'architecte ou d'un titre reconnu équivalent	02	01 subdivision territoriale du logement de la daïra d'Ifrî Ouzellaguen 01 subdivision territoriale du logement de la daïra de Seddouk
------------	-----------	--	----	--

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :

- ✓ Une demande manuscrite de participation au concours
- ✓ Une copie du titre ou diplôme exigé,
- ✓ Une copie de relevé de notes du cursus de formation,
- ✓ Une copie de pièce nationale d'identité,
- ✓ Une fiche de renseignement de participation au concours sur titre à remplir par le candidat. (a retiré au niveau de la direction du logement ou sur le site suivant : www.dgfp.gov.dz)
- ✓ Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité dument visée par l'organe de la sécurité social, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant, (les attestations justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé , le cas échéant.)
- ✓ Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant.
- ✓ Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.

Les candidats définitivement admis sont invités à compléter leur dossier par les pièces suivantes :

Un certificat de nationalité - une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national - extrait de casier judiciaire (bulletin 03) en cours de validité - deux 02 certificats médicaux (général et phthisiologie) - extrait d'acte de naissance - quatre 04 photos d'identité - fiche familiale, cas échéant.

Délai d'inscription et de dépôt des dossiers :

Les dossiers de candidature doivent être adressés ou déposés dans un délai de **15 jours ouvrable** à compter de la date de la parution du premier placard publicitaire dans la presse écrite.

Direction du Logement de la Wilaya de Bejaia. Bloc Administratif. Rue de la Liberté. Cité Tobal. Bejaia 06000

* **Observation :** tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

Midi Libre n° 3826 - Jeudi 24 octobre 2019 - Anep 191 6022 695

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن و العمران و المدينة
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la Ville
جوان الترقية والتسيير العقاري
Office de Promotion et de Gestion
Wilaya de Biskra
توليفة بنت
رقم 2019/م
رقم 2019/م
رت.ج 098907010070239
حي الأمل مسكن بـسكرة

Mise en demeure par voie de publication n°01

Suite au retard considérable enregistré au niveau de ce chantier et suite aux rapports de bureau d'étude chargé de suivi l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Biskra met en demeure l'entreprise suivante :

ENTREPRISE	Adresse du siège social	N° Convention	Date d'approbation	Projet
DIFALLAH CHAFAI	Village Ouled Difallah Commune de Gagba wilaya de BATNA	055/2018	24/05/2018	Réalisation du projet 04/583 logts public locatif à Ala Zastout (LOT UNIQUE) Programme Education

POUR :

- Renforcer le chantier, en moyens humains et matériels.
- Rattraper le retard enregistré sur le plannig d'avancement des travaux et cela dans un délai de 08 jours à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux ou le Bomp.
- Faire par l'entreprise d'obtempères sous huitaine, il sera appliqué les dispositions réglementaire en rigueur.

Midi Libre n° 3826 - Jeudi 24 octobre 2019 - Anep 191 6022 602

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE.

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE TEBESSA
DEPARTEMENT MAITRISE D'OUVRAGE
N°...../CHLS/DMO/OPGI/2019
4 3 8 7 - 2

MISE EN DEMEURE

L'entreprise des travaux Eurl TOUMI COMMERCE titulaire du marché n° 31/CM/OPGI/2018 du 28/03/2018 portant sur la réalisation du reste à réaliser de 20/100A/3000 logements publics locatifs tranche 2010 à DOUKANE wilaya de Tébessa.

Est mise en demeure sous huitaine (08 jours) à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur les quotidiens nationaux, de reprendre les travaux et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels afin de rattraper le retard enregistré.

Faute de quoi la résiliation sera prononcée aux torts exécutifs de l'entreprise Eurl TOUMI COMMERCE.

Midi Libre n° 3826 - Jeudi 24 octobre 2019 - Anep 191 6022 585

MIDI

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

PROJET DE LOI SUR LES HYDROCARBURES

Ordonnancement du secteur réglementaire

Il s'agit de rendre optimales les conditions d'extraction et de prospection des hydrocarbures tout en respectant scrupuleusement les textes réglementaires concernant la protection de l'environnement et de l'écologie.

Le projet de loi sur les hydrocarbures est composé de 238 articles déterminant le régime juridique, le cadre institutionnel, le régime fiscal applicable aux activités en amont, ainsi que les droits et obligations des personnes exerçant les activités d'hydrocarbures.

Adopté le 13 octobre courant par le Conseil des ministres, le projet de loi stipule notamment dans ses articles qu'il était impératif que "l'ensemble des moyens soient mis en œuvre en vue d'une conservation des gisements et d'une récupération économique optimale des hydrocarbures, en veillant à limiter le taux d'épuisement de ces ressources, le tout dans le respect des règles de protection de l'environnement". Les activités d'hydrocarbures sont conduites en appliquant "les meilleures techniques et pratiques internationales afin de prévenir, réduire, et gérer les risques y associés", stipule encore l'article 6 du projet de loi, qui précise que "les règles de conservation des gisements d'hydrocarbures sont fixées par voie réglementaire". Dans son chapitre relatif "aux principes", il est indiqué que les dispositions du projet de loi s'appliquaient "aux activités d'hydrocarbures conduites sur le territoire



terrestre et dans les espaces maritimes sur lesquels l'Etat exerce sa souveraineté ou ses droits souverains". Par ailleurs, dans son article 5, le projet de loi décrète que "conformément aux dispositions de l'article 8 de la Constitution, les hydrocarbures découverts ou non découverts situés dans le sol et le sous-sol du territoire terrestre et des espaces maritimes, sur lesquels l'Etat exerce sa souveraineté ou ses droits souverains, sont la propriété de la collectivité nationale". L'Etat en assure ainsi la gestion dans "une perspective de développement durable et la valorisation dans les conditions prévues par le projet de loi", lit-on encore. En outre, le projet de loi affirme que l'exercice des activités d'hydrocarbures constituait un "acte de commerce" : "Toute personne peut exercer une ou plusieurs de ces activités, sous réserve du respect des dispositions du projet de loi, ainsi que de toutes autres dispositions législatives ou réglementaires en vigueur, par le biais d'une entité de droit algérien, d'une succursale d'une société étrangère, ou en s'or-

ganisant sous autre forme lui permettant d'être considérée comme un sujet fiscal en Algérie", mentionne l'article 9 du projet de loi. Le texte en question affirme que l'exercice des activités d'hydrocarbures impose le respect des obligations relatives à la sécurité et à la santé des personnes, à l'hygiène et à la salubrité publique, aux caractéristiques essentielles du milieu environnant, terrestre ou maritime, à la protection des ressources biologiques, à la protection de l'environnement, de sécurité industrielle et d'utilisation de produits chimiques à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et de l'énergie, à la protection des ressources aquifères et à la protection du patrimoine archéologique.

Il est d'autre part stipulé que l'importation et la commercialisation des hydrocarbures et des produits pétroliers sur le territoire national sont exercées dans le respect de la future loi. "Les sujétions décidées par l'Etat en application de projet de loi donnent lieu à une compensation, à sa charge, dont les conditions

et les modalités d'octroi sont définies par voie réglementaire", note le texte. Dans son chapitre intitulé "L'occupation des terrains", il est indiqué que l'Entreprise nationale, les parties contractantes, le concessionnaire et le prospecteur peuvent occuper les terrains nécessaires à l'exercice de leurs activités respectives et peuvent procéder ou faire procéder aux travaux d'infrastructures nécessaires à ces activités. "L'Etat peut autoriser, tant sur les dépendances de son domaine public ou de son domaine privé, que sur les propriétés privées, l'occupation des terrains à la réalisation de ces activités, en conformité avec la législation et la réglementation en vigueur des dispositions de la présente loi et de ses textes d'application." Il est également stipulé dans le projet de loi que "l'Entreprise nationale au titre de la concession amont, les parties contractantes et le prospecteur ne peuvent s'opposer à l'installation de canalisations, de câbles ou de toute autre infrastructure dans un périmètre, ou à l'exercice de toute autre activité quelle que soit sa nature, à condition qu'une telle installation ou activité soit techniquement possible et n'entrave pas la conduite des opérations amont". "L'Entreprise nationale, les parties contractantes, le concessionnaire et le prospecteur peuvent réaliser les ouvrages nécessaires à leurs activités et bénéficier des droits et avantages suivant les conditions et formes prévues par la législation en vigueur", selon l'article 15 du projet de loi.

R. E.

RESTRUCTURATION DES RÉGIMES FISCAUX

Objectif : consécration du principe d'égalité fiscale

Le directeur général des impôts, Kamel Aïssani, a affirmé que la restructuration des régimes fiscaux prévue dans le projet de loi de finances 2020 visait à consacrer le principe d'égalité fiscale. Intervenant devant la Commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Aïssani a indiqué que les nouvelles dispositions concernaient en particulier la réduction du seuil d'imposition à l'impôt forfaitaire unique (IFU) de 30 à 15 millions DA, notant que le régime en question exclut les personnes morales (entreprises). Il a ajouté que le régime de déclaration inhérent aux bénéfices non commerciaux (BNC) pour les revenus ne dépassant pas 15 millions de dinars sera réintroduit. Ces mesures seront susceptibles de simplifier davantage le régime fiscal dans son volet relatif aux professions libérales et d'améliorer la rentabilité de l'IFU, en plus de corriger certains aspects d'injustice fiscale à l'égard des citoyens, en limitant l'IFU aux petits commerçants. Dans ce contexte, M. Aïssani a estimé qu'"il n'est pas raisonnable qu'un simple coiffeur, à titre d'exemple, bénéficie de l'impôt forfaitaire de la même manière que ceux qui exercent des professions libérales aux revenus élevés".

Le système fiscal actuel a causé de

grands dysfonctionnements, l'importateur pouvant s'acquitter d'impôts moins élevés que le salarié qui est soumis d'office à l'Impôt sur le revenu global (IRG), alors que l'importateur bénéficie de l'impôt forfaitaire basé sur la déclaration de ses revenus.

Les dispositions fiscales contenues dans le projet de loi de finances comportent également l'imposition d'un impôt sur le revenu d'une valeur comprise entre 10 et 15 %, pour les activités de consulting parmi les activités de recherches et d'enseignement et la hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, en vue de financer les communes et réduire de 80 % à 30 % le montant de l'abattement appliqué sur les contrats portant sur l'utilisation de logiciels informatiques.

Des amendements concernant également des modalités d'élaboration des attestations pour le transfert de fonds à l'étranger par les entreprises étrangères activant en Algérie porteront sur l'obligation de soumettre ce document aux transactions commerciales ou découlant des activités à caractère économique, excluant, toutefois, les frais des soins à l'étranger, les bourses de formation et les frais d'inscription aux séminaires.

Par ailleurs, Aïssani a mis l'accent sur l'impératif de revoir les exonérations fiscales, en maintenant uniquement

celles qui prouvent leur rentabilité et leur impact positif sur l'économie nationale. Un travail est en cours pour renforcer les capacités humaines et logistiques de la direction des impôts pour plus d'efficacité dans le recouvrement fiscal, a-t-il indiqué, notant que la valeur des recouvrements restants depuis des années a dépassé les 5.400 milliards DA. "Par expérience, si le recouvrement n'est pas effectué durant les premiers mois, il n'est jamais effectué", a-t-il dit, ajoutant que l'Algérie a récemment demandé à des experts du Fonds monétaire international (FMI) de recourir au consulting concernant les procédés à suivre pour recouvrements restants. Lors de cette séance présidée par Tarek Tridi, président de la commission, les membres ont posé des préoccupations relatives au système fiscal en Algérie, notamment en ce qui concerne la modernisation, la numérisation et l'égalité entre les personnes en charge de l'impôt et la nécessité d'une coopération entre la direction des impôts et les organismes restants pour renforcer le contrôle et l'importance de mettre le citoyen au fait des développements du cadre juridique organisé, particulièrement les sanctions dues à un retard ou au non-paiement de l'impôt.

Les membres de la commission ont mis en garde contre l'excès de l'augmenta-

tion des impôts et des taxes au détriment des capacités des entreprises algériennes sans prendre en considération la situation économique difficile que traverse le pays.

R. E.

ECONOMIE CHINOISE Progression de la production industrielle

La Chine a enregistré en septembre une progression de sa production industrielle et de ses ventes au détail, montrent les données officielles. La production industrielle en Chine a progressé en septembre de 5,8% en rythme annuel, une croissance supérieure à celle attendue par les économistes, à 5,0%, après une hausse de 4,4% en juillet. Les ventes au détail ont progressé en septembre de 7,8% sur un an, conforme au consensus des économistes interrogés par Reuters, après +7,5% en août. L'investissement en actifs immobilisés a affiché une croissance conforme au consensus (+5,4%) entre janvier et septembre par rapport à la même période l'an dernier.

R. E.

ALGER, GASPILLAGE DE PAIN

110.000 tonnes de pain rassis récupérées depuis début 2019



110.000 tonnes de pain rassis ont été récupérées au cours des neuf mois écoulés par l'entreprise de nettoyage NetCom au niveau de 26 communes de la capitale.

PAR BOUZIANE MEHDI

En marge de l'ouverture de la 4^e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets "Revade 2019" au Palais des expositions, la chargée de la communication à NetCom. Dans une déclaration à l'APS, Nassima Yakoubi chef de département communication et développement durable a affirmé que son entreprise a procédé, au cours des 9 premiers mois de 2019, à la "collecte de plus de 300.000 tonnes d'ordures ménagères et à la récupération de plus de 110.000 tonnes de pain rassis dans 26 communes relevant de son territoire de compétence".

Pour ce qui est des statistiques rela-

tives aux opérations de tri sélectif, recyclage et de récupération, la même responsable a fait état de la "collecte de plus de 1.500 tonnes de carton et de plus de 50 tonnes de plastique", ajoutant que durant "cette opération, plus de 700 bennes destinées à la collecte du plastique et du carton ont été déployées dans différents endroits de la capitale". Par ailleurs, l'entreprise NetCom a programmé, au niveau de son stand au 4^e Revade, plusieurs activités de sensibilisation au profit des enfants en vue de leur inculquer une culture de l'environnement et leur prodiguer des conseils sur les modes de tri des déchets.

Mme Yakoubi a rappelé, dans ce cadre, l'importance de généraliser le tri sélectif des déchets aux fins de l'exploitation dans le domaine du recyclage, étant "une source vitale et importante dans la concrétisation du développement économique et la création d'emplois au profit des jeunes". Elle a mis en avant, en outre, l'expérience pionnière de son entreprise en matière d'énergie solaire, à travers

l'équipement de son parc de camions à Bab el-Oued en panneaux solaires, révélant que 13 autres parcs au niveau d'Alger seront dotés de cette technologie.

Organisée par la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (Caci) en collaboration avec l'Agence nationale des déchets (AND) sous le thème "L'entrepreneuriat circulaire, un modèle économique d'avenir", la 4^e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets "Revade 2019" vise à renforcer l'industrie de récupération et de valorisation des déchets en Algérie", selon le directeur général de l'AND, Karim Ouaman.

Cette manifestation qui s'est clôturée le 10 octobre est un événement important dans le domaine de la gestion intégrée des déchets en Algérie visant à encourager la création d'entreprises activant en la matière et faire connaître les équipements et les technologies utilisées.

B. M.

TIZI-OUZOU, CONCOURS DES VILLAGES LES PLUS PROPRES

Remise des prix le 28 octobre

La cérémonie de remise des prix Rabah Aissat des 10 villages les plus propres de la wilaya de Tizi-Ouzou, aura lieu lundi 28 octobre courant au théâtre régional Kateb-Yacine, annonce l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou, organisatrice du concours. Pour cette 7^e édition du concours, 57 villages sont en lice.

En outre 24 autres villages sont en compétition dans le cadre du concours spécial dédié aux villages déjà lauréats, a souligné le président de la commission Santé, hygiène, et protection de l'environnement de l'APW, le docteur Sid-Ali Youcef qui a ajouté que pour les 10 premières places de cette compétition écologique des sub-

ventions allant de 2 à 9 millions DA seront versées aux gagnants. Ce concours spécial, ouvert aux cinq derniers lauréats (classés de la 6^e à la 10^e places) de la première jusqu'à l'avant dernière édition (de 2006 à 2017) récompensera le village lauréat qui a maintenu et développé l'effort de préservation de l'environnement.

Ces villages qui ont pérennisé les actions dédiées à la protection de l'environnement seront récompensés, car la finalité du concours et d'instaurer une culture écologique dans la wilaya. D'ailleurs dans le règlement intérieur du concours, il est précisé dans son article 6 que "il est exigé des villages lauréats de consacrer 25 % au minimum du montant de la subvention à

des projets ayant une relation avec la protection de l'environnement", rappelle-t-on.

Le barème de notation réserve, entre autre, 25 points pour le volet gestion des déchets (collecte, tris, compostage), 20 points pour l'aménagement et l'entretien des voies publiques, 15 autres pour l'aménagement et l'entretien des places publiques.

Dans le chapitre réservé aux lieux de culture et monuments 5 points sont destinés à la promotion de la langue, du patrimoine et de la culture amazighes, alors que 3 points sont accordés au village qui aura inscrit dans son règlement intérieur, un article relatif à la protection de l'environnement.

APS

ORAN

"Araba oua hikayat", nouvelle comédie musicale en montage

Une nouvelle comédie musicale intitulée *Araba oua hikayat* (un carrosse et des contes) est en cours de production à Oran. "Il s'agit d'un nouveau spectacle mettant à l'honneur le patrimoine oral à travers la narration de contes du terroir", a précisé à l'APS Mohamed Mihoubi, également président de l'association culturelle "El-Amel". Cinq jeunes comédiens issus de l'école de formation aux techniques théâtrales de l'association indiquée sont distribués dans cette pièce produite avec le soutien du ministère de la Culture. *Araba oua hikayat* intervient dans le sillage de plusieurs créations à succès à l'instar de *Jaoula* (tournée) produite avec le soutien de l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (Onda) et actuellement à l'affiche de plusieurs théâtres du pays. L'association "El-Amel" s'est également illustrée cette année par le montage de *Tahouissa bel karroussa* (balade en carrosse), un spectacle pour enfants joué devant plus de 3.000 élèves dans le cadre d'une tournée à travers les écoles de la wilaya d'Oran.

La même association s'attelle en outre au montage d'une épopée intitulée *Thaourat errijal* (la révolution des hommes) qui sera jouée au théâtre d'Oran dans le cadre de la célébration de la fête nationale du 1^{er}-Novembre prochain.

GHARDAIA

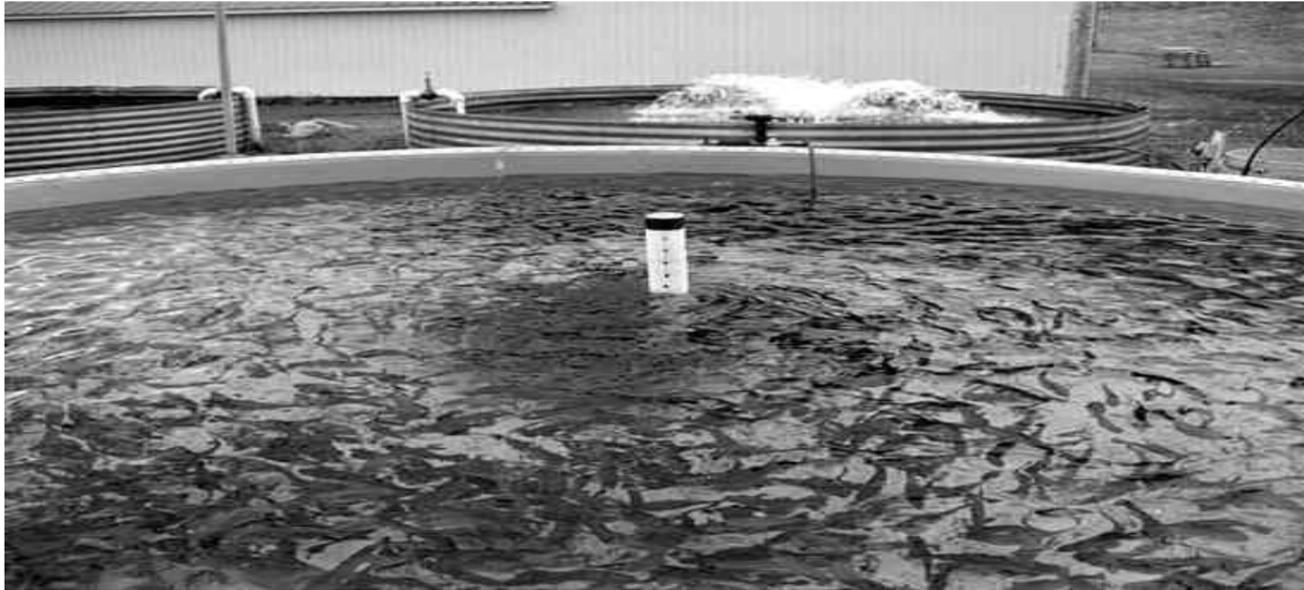
209 cas de brucellose humaine enregistrés en 2019

209 cas de pathologie de brucellose humaine ont été diagnostiqués et pris en charge par les structures de santé depuis le début de l'année en cours à travers les différentes localités de la wilaya de Ghardaïa. Une recrudescence de cas de brucellose (zoonose contractée au contact d'animaux d'élevage et à la consommation de lait cru ou de produits dérivés du lait cru), a été en effet observée par rapport à la même période de l'année précédente passant de 145 cas en 2018 à 209 en 2019. Cette hausse de cas de brucellose, anthrozoönose, dénommée également fièvre de Malte, enregistrée dans la wilaya de Ghardaïa reste inquiétante, poussant les autorités sanitaires locales à un renforcement conséquent des opérations de contrôle du cheptel bovin et caprin ainsi que les produits laitiers et dérivés pour éviter la propagation de cette pathologie. S'agissant de la brucellose animale, les services vétérinaires ont dépisté 65 cas de brucellose dans plus d'une dizaine de foyers circonscrits depuis le début de l'année. Une opération de dépistage effectuée par les services vétérinaires a été suivie d'un abattage systématique des animaux infestés porteurs de brucellose. L'investigation épidémiologique menée par les services de santé animale a identifié le véhicule et la source de l'infection attribuée au non respect et au mépris des règles d'hygiène et sanitaire, au refus de certains éleveurs de vacciner leurs cheptels arguant "l'avortement des femelles gravides provoqué par la vaccination" (sans preuve) ainsi que l'utilisation par plusieurs éleveurs d'un géniteur mâle potentiellement infecté pour la reproduction. L'abattage de l'animal infesté par la brucellose doit se faire au diagnostic du vétérinaire.

APS

OUARGLA, AQUACULTURE

Projet de fabrique d'aliments de crevettes



Une équipe coréenne est déjà sur place pour la réalisation des études de la fabrique. Les fonds pour la réalisation de ce projet financé par les Coréens sont déjà dégagés...

PAR BOUZIANE MEHDI

Le directeur général de la pêche et de l'aquaculture au ministère du secteur, Taha Hammouche, a annoncé qu'un projet pour "la mise en place d'une fabrique d'aliments pour crevettes d'élevage sera prochainement lancé à Ouargla". Il précisera, dans une déclaration à l'APS, que ce projet, inscrit dans un programme de coopération entre l'Algérie et la Corée du Sud dans le domaine de la pêche et

de l'aquaculture, sera "lancé en janvier 2020 pour un délai de réalisation de 12 mois".

Le même responsable a fait savoir que l'"équipe coréenne est déjà sur place pour la réalisation des études, ajoutant que les fonds pour la réalisation de ce projet financé par les Coréens sont déjà dégagés, et cette fabrique, d'une capacité de production de 10 tonnes/jour, produira essentiellement des aliments pour crevettes d'élevage, mais aussi des aliments pour poissons d'eau douce comme le tilapia et le poisson chat".

Ce projet permettra de réaliser un transfert de technologie et de savoir-faire en matière de production d'aliments de poisson, a affirmé le même responsable à l'APS, soulignant que "quatre ingénieurs algériens sont déjà en formation en Corée du Sud". Le

produit de cette fabrique sera destiné pour satisfaire les besoins des unités publiques d'élevage de crevettes et de poissons d'eau douce, mais aussi pour être commercialisé aux investisseurs privés.

M. Hammouche a soutenu que la "coopération entre l'Algérie et la Corée du Sud est fructueuse, rappelant qu'une ferme d'élevage de crevettes d'eau douce a été réalisée à Hassi-Ben-Abdallah, dans le cadre de cette coopération".

Second du genre en Algérie après la ferme expérimentale d'El-Marsa, ce projet vise à transmettre l'expérience et les techniques en vue d'acquérir un savoir-faire dans le domaine de l'aquaculture, notamment l'élevage de la crevette d'eau douce.

B. M.

TOUGGOURT, PRISE EN CHARGE MÉDICALE SPÉCIALISÉE

Un service des brûlés prévu au sein du futur hôpital

L'hôpital de 240 lits en cours de réalisation à Touggourt sera doté d'un service des brûlés. Répondant aux attentes de la population, ce service permettra d'offrir une prise en charge médicale spécialisée aux patients, leur épargnant les longs déplacements vers des établissements hospitaliers d'autres wilayas. Le projet de l'hôpital de 240 lits à Touggourt, retenu dans le cadre d'un partenariat algéro-chinois, est au stade des dernières retouches. Des mesures ont été prises, l'an dernier, par les services de la wilaya pour rattraper le retard accusé dans les travaux de réalisation entamés depuis février 2012, avec initialement un délai d'exécution fixé à 38 mois. Couvrant une superficie totale de 60.000 m², ce projet dispose d'une bâtisse de trois étages, composée, notamment, d'un service des urgences, un autre de réanimation et soins intensifs, un bloc opératoire, des laboratoires d'analyses et des unités d'hospitalisation, selon sa fiche technique. L'hôpital, qui a déjà bénéficié



d'une opération portant sur l'acquisition de la première tranche d'équipements médicaux, est appelé à renforcer les prestations médicales et à soulager l'établissement public hospitalier EPH-Slimane Amirat de Touggourt qui n'arrive plus à faire face au nombre important de patients, issus de cette grande agglomération urbaine ainsi que des régions limi-

trophes, indique-t-on. Le futur centre hospitalo-universitaire (CHU) projeté au chef-lieu de wilaya d'Ouargla aura, lui aussi, un service similaire qui contribuera à remédier définitivement au manque enregistré à Ouargla en matière de traitement des brûlés et de chirurgie réparatrice, a-t-on signalé à la DSP.

APS

TEBESSA

56 affaires de cybercriminalité recensées au 1er semestre 2019...

56 affaires liées à la cybercriminalité ont été enregistrées dans la wilaya de Tébessa au cours du 1^{er} semestre 2019. Ces affaires sont relatives, entre autres, à l'escroquerie via internet, la menace, l'atteinte et la violation de la vie privée, a précisé la même source, relevant que 27 individus sont impliqués dans ces affaires.

Relevant que la cybercriminalité ne cesse d'augmenter du fait du développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), 39 victimes sont à déplorer dans ces affaires. Aussi, les mêmes services ont-ils relevé que 78 affaires d'atteinte à l'économie nationale, impliquant 114 individus, ont été enregistrées durant la même période, 70 des affaires ont été traitées alors que les enquêtes sont en cours dans 8 autres similaires.

3.000 affaires de divers délits et crimes ont été recensés à Tébessa au cours des six premiers mois de l'année 2019, la Sûreté de wilaya a indiqué que 1.090 du total des affaires étaient liées à l'atteinte aux personnes et 1.396 affaires concernent l'atteinte aux biens.

Par ailleurs, les services de la police ont reçu 318 appels via le numéro vert 15 48 en six mois, les appels avaient pour objet une demande d'aide, le signalement d'accidents de la route ou encore la demande de renseignements, alors que sur le numéro 17 du même corps constitué 115 appels téléphoniques ont été recensés pour les mêmes objectifs.

...opération de reboisement prochaine de 500 hectares

Dans la wilaya de Tébessa, une aire de 500 hectares sera reboisée au titre de la nouvelle campagne prévue d'être lancée "prochainement", a annoncé, la Conservation des forêts.

Hedhba Rebeï, chef de service extension du patrimoine forestier et mise en valeur des terres, a précisé que la superficie à reboiser est divisée en quatre lots répartis sur les communes de Morsot, Boukhedra, Stah-Guentis et Aïn-Zarga, notant que l'opération dépend du programme sectoriel 2018.

Selon l'APS, la même cadrea assuré qu'une deuxième opération sera également lancée par la conservation des forêts pour le reboisement de 800 hectares dans les communes de Meridj, Morsot, El-Houidjebat, El-Ma-Labiod, El-Ouenza et Aïn-Zarga, tout en soulignant que les deux opérations devront générer pas moins de 160 emplois dans les localités ciblées et permettront de densifier le couvert végétal local.

Des "brise-vent ont, au cours du premier semestre de l'année en cours, été plantés sur 18 kilomètres le long des aires forestières des communes de Tébessa et Bir-Dhehab, outre l'entretien de 211 ha de jeunes plants nouvellement mis en terre", a rappelé à l'APS Mme Rebeï, qui a fait "état de travaux sylvicoles sur 418 ha de forêts ayant permis l'emploi temporaire de 200 personnes riveraines des aires forestières".

APS

TURQUIE

Plusieurs maires pro-Kurdes arrêtés pour "terrorisme"

Quatre maires ont été placés en garde à vue dans le cadre d'une enquête pour "appartenance à une organisation terroriste et propagande terroriste".

Dans le nord de la Syrie, le délai accordé par l'Armée turque aux forces kurdes pour se retirer des zones frontalières arrive à expiration le mardi 22 octobre au soir. Alors que le Président Recep Tayyip Erdogan menace déjà de reprendre les hostilités, la police a arrêté lundi matin des maires proKurdes dans la province de Diyarbakir.

L'opération de police a notamment visé Adnan Selçuk Mızraklı, le maire élu de Diyarbakir, une province du sud-est à majorité kurde de près de 1,7 million d'habitants. Il y a deux mois, il avait été démis de ses fonctions pour des soupçons de liens avec le terrorisme et remplacé par le préfet.

Quatre maires ont été placés en garde à vue dans le cadre d'une enquête pour "appartenance à une organisation terroriste et propagande terroriste". Leur formation, le HDP, a fus-



tigé une "tentative de destruction du seul parti anti-guerre au Parlement turc". Depuis le début de l'offensive contre les forces kurdes dans le nord de la Syrie, le HDP dénonce une répression accrue de ses membres et de ses élus. Le 18 octobre, trois autres maires d'autres grande villes kurdes avaient été démis de leurs fonctions.

A travers le pays, toute forme de manifestation contre l'offensive est interdite. Le fait de parler "d'invasion" ou de "guerre" peut être assimilé à de la propagande terroriste. Au moins 24 personnes ont déjà été incarcérées à cause de leurs messages critiques sur les réseaux sociaux.

Ce lundi 21 octobre, Recep Tayyip

Erdogan s'en est pris une fois de plus aux nombreux pays qui dénoncent l'offensive. "Tout l'Occident a pris le parti des terroristes et s'est attaqué à nous", a ainsi lancé le Président turc.

MALTE

2 policiers blessés lors d'une émeute dans un centre pour migrants

Une émeute a éclaté dans un centre pour migrants à Malte, près de la capitale La Valette, faisant deux blessés parmi les policiers, ont déclaré les autorités.

Deux policiers ont été blessés et des voitures incendiées au cours d'une émeute dans un centre pour migrants à Malte, près de La Valette, dans la nuit de dimanche à lundi, ont en effet annoncé les autorités.

La bagarre à laquelle ont participé une centaine de migrants a commencé

quand l'un d'eux, originaire du Nigeria et apparemment ivre, s'est vu refuser l'entrée dans le centre à Hal-Far, près de l'aéroport, a indiqué à l'AFP le ministre de l'Intérieur Michael Farrugia. Le migrant a tenté d'agresser un agent de sécurité et a appelé à la rescousse ses camarades se trouvant à l'intérieur. Ceux-ci ont accouru et la situation a dégénéré.

Les émeutiers ont incendié des voitures appartenant aux travailleurs sociaux du campement, brisé les

vitres d'une voiture de police et mis le feu à au moins deux bâtiments administratifs.

Selon un migrant soudanais interrogé par l'AFP, la rixe a opposé "deux ou trois hommes apparemment ivres" et des policiers qui les ont "roués de coups".

D'autres migrants se sont plaints de leurs conditions d'hébergement, disant dormir sur le sol, que la nourriture servie est mauvaise et que les sanitaires sont mal entretenus.

ROYAUME-UNI

Le président du Parlement refuse un vote sur l'accord de Brexit

Le président de la Chambre des communes, John Bercow, a refusé de soumettre au vote des députés, ce lundi 21 octobre, l'accord de Brexit conclu entre Londres et l'Union européenne, expliquant que la motion avait déjà été examinée samedi.

"La motion ne sera pas débattue", a annoncé John Bercow, estimant que ce serait "répétitif" de faire un second vote sur le même sujet. La motion avait été amendée samedi, ce qui avait contraint le gouvernement conservateur de Boris Johnson de demander à l'Union européenne un

report du Brexit, prévu le 31 octobre. "En résumé, la motion présentée aujourd'hui est la même que celle qui avait été présentée samedi et la Chambre a pris sa décision à ce sujet. Les circonstances aujourd'hui sont les mêmes que samedi", a-t-il déclaré devant les députés. "Ma décision est par conséquent que la motion ne sera pas débattue aujourd'hui, car ce serait répétitif et désordonné."

John Bercow a invité le gouvernement de Boris Johnson à soumettre les projets de loi d'application du Brexit à l'examen du Parlement dès

ce lundi s'il le souhaite, l'assurant de la pleine coopération des Communes pour les examiner jusqu'à la fin du mois. "Le gouvernement a tout loisir de parvenir à ses fins d'ici la fin octobre", a-t-il assuré.

Boris Johnson est "déçu que le speaker ait rejeté cette occasion de mettre en œuvre la volonté du peuple britannique" a réagi son porte-parole. Le gouvernement va désormais soumettre au Parlement la législation requise.

Agences

CANADA

Vers un second mandat sans majorité pour Trudeau

Comme le prévoyaient les sondages, le Parti libéral au pouvoir n'a pas fait élire assez de députés pour s'imposer comme un parti majoritaire d'après les projections. Son chef Justin Trudeau reste Premier ministre, mais il devra solliciter l'appui d'autres partis politiques à certaines occasions.

Les chaînes canadiennes n'ont pas prédit l'ampleur de la victoire de M. Trudeau, 47 ans, face aux conservateurs d'Andrew Scheer, 40 ans. Les deux partis étaient donnés au coude-à-coude par tous les derniers sondages. Si ces projections se confirment, le Québécois Justin Trudeau aura remporté son pari d'obtenir un deuxième mandat, malgré les nombreux scandales qui ont marqué ses quatre années passées au pouvoir.

Mais il ressort affaibli de ce scrutin, et devra donc trouver l'appui de plus petits partis à la Chambre des communes pour se maintenir. À la dissolution de la chambre actuelle, les libéraux bénéficiaient d'une majorité absolue des voix, avec 177 sièges sur 338. Le système électoral canadien prévoit qu'un Premier ministre sortant peut rester en poste même si son parti n'obtient pas la majorité des sièges, tant qu'il réunit une majorité lors des votes de confiance à la Chambre des communes. Dès ce mardi 22 octobre, le dirigeant libéral pourrait donc entamer des discussions avec ces plus petits partis en vue d'une alliance. Le premier test du futur gouvernement sera le discours du Trône, au cours duquel le gouvernement soumet au vote du Parlement son programme législatif.

Agences

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER (SILA) 2019

Votre agenda complet

Le 24^e Salon international du livre d'Alger (Sila) se déroulera du 31 octobre au 9 novembre 2019 au Palais des expositions des Pins maritimes (Safex). Des débats, estrades et rencontres sont programmés au niveau de la salle de conférences du pavillon central.



5^{ES} JOURNÉES NATIONALES DU COURT MÉTRAGE DE BÉCHAR

16 œuvres de jeunes cinéastes en compétition



SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER (SILA) 2019

Votre agenda complet

Le 24^e Salon international du livre d'Alger (Sila) se déroulera du 31 octobre au 9 novembre 2019 au Palais des expositions des Pins maritimes (Safex). Des débats, estrades et rencontres sont programmés au niveau de la salle de conférences du pavillon central.

Débat avec Ibrahim Nasrallah

Jeudi 31 octobre à 16h30. L'écrivain, poète et journaliste jordano-palestinien Ibrahim Nasrallah sera l'un des invités du Sila. Il est auteur d'une quinzaine de romans et recueils de poésie dont *Les Chansons du matin*, *Bois vert*, *Des vérandas de l'automne* et *Des oiseaux de l'alarme*. Il a reçu de nombreuses distinctions comme l'Arab Booker Prize 2018 et le prix de l'Association des écrivains jordaniens.

Rencontre sur la littérature sénégalaise

Le Sénégal est le pays invité d'honneur du Sila 2019. Jeudi 31 à 14h une rencontre avec plusieurs auteurs de ce pays est prévue comme Abdoulaye Racine Senghor, Rahmatou Seck-Samb, Khallil Diallo et Hamidou Sall. Le débat, modéré par Aïcha Kassoul, sera concentré sur les thématiques et les tendances actuelles de la littérature sénégalaise.

"APERÇU DE LA CULTURE ET LES CHANTS AMAZIGHS DANS LES AURÈS, OUARGLA ET LA KABYLIE"

Nouveau livre de Salim Sahali

Un nouveau livre intitulé "Aperçu de la culture et des chants amazighs dans les Aurès, Ouargla et la Kabylie" représente le nouvel ouvrage publié par l'artiste Salim Sahali. Edité par la maison Dar Anzar, cet ouvrage met la lumière, à travers ses 340 pages, sur les chants des Aurès, de la Kabylie et de Ouargla, en mettant l'accent sur les différents types de chants caractéristiques de ces régions sous tous leurs aspects, concernant les textes et les rythmes musicaux. Selon l'auteur, un artiste aux multiples talents, l'introduction du livre est un pré-lude historique évoquant les influences qui ont pesé sur le patrimoine folklorique et musical amazigh de ces trois régions du pays, à commencer par le Sud qui a subi l'influence africaine donnant lieu à la création de la musique "Diwan", appelée à



Débat historique sur l'Algérie en 1919

Vendredi 1^{er} novembre à 15 h. "1919 : l'Algérie face aux défis de sa liberté et du siècle" est un débat qui va revenir sur l'Algérie d'il y a un siècle avec le retour des soldats algériens mobilisés de force pour participer aux batailles de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Des milliers d'entre eux ont laissé leur vie dans ces batailles en terres européennes. L'époque a été marquée aussi par la réforme du Code de l'Indigénat et par l'écllosion du mouvement nationaliste algérien. Plusieurs historiens prendront part au débat comme Fouad Soufi, Malika Rahal, Ameur Mohand Amar et Olivier Le Cour Grand-Maison

Rencontre avec la militante Elaine Mokhtefi

Dimanche 3 novembre à 14h. La militante anti-racisme et anticolonialisme américaine Elaine Mokhtefi revient en Algérie où elle a vécu durant les années 1960-1970. Epouse de Mokhtar Mokhtefi, combattant de l'ALN, elle s'est installée en Algérie après l'indépendance du pays

pour travailler en tant que journaliste à l'APS. A Alger, elle a accueilli les militants du mouvement Blacks Panthers lors du Festival panafricain d'Alger. Elaine Mokhtefi a raconté ses souvenirs en Algérie dans *Alger, capitale de la Révolution*, paru aux États-Unis et aux éditions Barzakh à Alger.

Débat sur l'écriture et le rêve de devenir écrivain

Samedi 2 novembre à 16 h. "Comment décide-t-on de devenir écrivain et comment le devient-on pratiquement ?". La rencontre aura à répondre à cette question en présence d'écrivains et de poètes qui viendront évoquer leurs propres parcours. Il s'agit, entre autres, de Abdelwahab Aïssaoui, Lynda Chouiten, Lamis Saïdi et Bachir Mefti.

Annonce des résultats d'un sondage sur le livre

Dimanche 3 novembre à 16 h. Les résultats d'un sondage effectué en 2018 seront annoncés lors d'une rencontre intitulée "Le livre à la croisée des chemins".

Hadj Miliani, sociologue, et Abdelkader Abdellilah, recteur de l'université Oran 2, vont commenter ces résultats en évoquant les questions relatives à l'édition et à la lecture en Algérie.

Débat sur la littérature et le théâtre

Lundi 4 novembre à 16 h. "Pages et planches : de la littérature au théâtre" est une rencontre qui reviendra sur les adaptations au théâtre d'œuvres littéraires comme les romans. Les metteurs en scène Omar Fetmouche et Haroun El Kilani et l'universitaire et critique Ahmed Cheniki seront parmi les animateurs de cette rencontre, modérée par le critique Mohamed Kali.

Le Podium des jeunes plumes

Jeudi 7 novembre à 14 h. Plusieurs jeunes écrivains algériens sont invités à parler de leurs expériences avec l'écriture, de leurs projets et de leurs styles littéraires. Parmi les invités figurent Saïd Fetahine, Nahed Boukhalfa, Walid Grine, Mohamed Salah Qaref et Ahmed Boufahta.

FESTIVAL DE LA POÉSIE FÉMININE Appel à la création d'une anthologie de poésie maghrébine



Les participants à la 11^e édition du Festival culturel national de poésie féminine ont préconisé au terme de leurs travaux, mardi à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, la création d'une anthologie de poésie féminine maghrébine et la mise en place d'ateliers d'écriture poétique et littéraire. Les présents ont également appelé, à l'issue de cette édition, à éditer les œuvres primées du festival et à internationaliser cette manifestation. Le rideau est tombé sur cette 11^e édition du Festival culturel national de poésie féminine dans un climat convivial combinant musique et poésie au grand bonheur du nombreux public ayant fait le déplacement.

A l'instar des précédentes éditions du festival national de poésie féminine, la clôture de ce 11^e acte s'est voulue festive à souhait sous l'impulsion du chanteur Djamil Bey et de son orchestre qui ont revisité des classiques de la chanson algérienne sur des rythmes entraînants aux influences variées. Des récitals poétiques ont été donnés par les poétesses Sofia Menghour et la Palestinienne Ala El Qatraoui pour déclamer l'amour inconditionnel de la mère et le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne, avant d'être honorées par le commissariat du festival. La commissaire du festival, Amira Delliou, a remercié, dans une allocution prononcée à cette occasion, les poétesses qui ont participé à cette manifestation, ainsi que "toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ce rendez-vous, poétique, culturel, mais également touristique".

Ouverte samedi dernier, la 11^e édition du Festival national de poésie féminine a enregistré la participation de plus d'une quarantaine de poétesses venues de tout le pays et de Tunisie, du Maroc, d'Égypte, du Liban, du Soudan, de Palestine et des Emirats arabes unis.

En plus des récitals poétiques, des concerts et des conférences programmés au café culturel Halima-Touati du Palais de la culture Malek-Haddad, les invités de cette édition ont bénéficié d'une sortie touristique au site antique de Tiddis. Il est à noter que plusieurs journalistes locaux ont été honorés par le commissariat du festival lors de cette cérémonie de clôture coïncidant avec la célébration de la Journée nationale de la presse.

La révolution permanente : Joker, de Todd Phillips

Heath Ledger avait fait de son mieux dans *The Dark Knight* (2008) de Christopher Nolan. Jared Leto s'était lamentablement vauté dans *Suicide Squad* de David Ayer.

CONTRIBUTION DE MERIAM BELKADI POUR LE HUFFPOST

On croyait donc Jack Nicholson indétrônable en Joker, depuis le Batman de Tim Burton (1989). Mais c'était sans compter sur l'immense Joaquin Phoenix qui dans le dernier film de Todd Phillips (*Very Bad Trip*) incarne un joker qui va sans nul doute possible faire date dans la culture pop et hanter nos nuits pour un petit moment. Acteur inclassable, au jeu à la fois subtile et flamboyant, il offre au personnage maléfique du comic book Batman une profondeur qu'on ne lui soupçonnait pas.

Le joker a, en effet, toujours été une évidence, toujours été une incarnation du mal. Une sorte de psychopathe sadique et un tantinet narcissique, au rire sardonique et incontrôlable. Personne ne s'est jamais vraiment interrogé sur les raisons de sa folie. Celle-ci était tellement démesurée qu'elle se suffisait à elle-même et ne demandait aucune explication. Elle était, par contraste, le faire valoir du sobre, flegmatique et tellement WASP, songe-t-on soudain, Bruce Wayne/Batman. Et c'est justement le tour de force de Todd Phillips que d'essayer de retracer la genèse de cette folie, se livrant à une véritable généalogie du mal et en nous offrant sa propre version de l'histoire familiale et de la trajectoire sociale du Joker.

Aux États-Unis, où on peut lire à l'entrée de quelques cinéma



—c'est le cas à Portland (Maine)— que les masques de clown semblables à celui que porte le Joker sont interdits, le film a fait naître une polémique dont ce pays étrange et fascinant a le secret. Mais n'en déplaise à l'association américaine qui se réclame des victimes du déséquilibré qui a tué douze personnes en juillet 2012, lors d'une séance de *Dark Knight Rises* à Aurora au Colorado, le réalisateur ne justifie en rien le recours à la violence et ne montre aucune complaisance pour la brutalité meurtrière de son personnage principal.

C'est bien plutôt la société dans laquelle il évolue qui en prend pour son grade. Et pour une fois, Gotham n'a rien de la ville fictionnelle sombre et glauque à laquelle le cinéma nous a habitués, elle ressemble à s'y méprendre au New York des années 70 - 80, où le capitalisme règne en maître, où les inégalités sociales sont criantes, où les personnes vulnérables, souffrant de troubles psychiques sont ignorées par les pouvoirs publics, où la loi du plus fort règne sans partage. Où il fait bon moquer et ridiculiser ce pauvre Arthur Fleck, éternel célibataire, au physique disgracieux qui vit encore chez sa mère, alors qu'il a plus de 40

ans. C'est, entre autres, à Robert de Niro qu'incombe la responsabilité d'incarner la cruauté de cette société du spectacle et de la performance où tout le monde se doit d'exhiber des signes ostensibles de succès. Il campe avec le talent qu'on lui connaît une star du stand up, Murray Franklin, qui n'hésite pas à humilier publiquement ce pauvre Arthur qui se rêve en comédien, sans en avoir le talent. Certains trouveront un peu trop appuyée la référence à *La Valse des pantins* (1982) de Martin Scorsese où De Niro incarnait le psychopathe et Jerry Lewis le comique, mais le fait est que Scorsese est sans conteste le cinéaste qui a tôt fait de montrer les travers d'une société américaine qui ne laisse souvent d'autre choix aux misfits et autres taxi drivers que de basculer dans la folie et la destruction. Et Todd Phillips a bien raison de lui rendre hommage sans équivoque.

On notera, par ailleurs, que le premier crime commis par Arthur est à l'encontre de trois zozos insupportables en costumes cravates, sortis directement de Wall Street et du monde de la finance. Après avoir importuné une femme seule dans le métro - le mouvement me too est passé par là et c'est

tant mieux— les trois hommes s'en prennent à ce pauvre bougre d'Arthur qui finit par craquer et leur tirer dessus. Si ce triple assassinat suscite l'indignation de l'élite de Gotham, dont le milliardaire Thomas Wayne et père du futur Batman, il est accueilli avec sympathie par le reste de la population qui voit en l'assassin l'âme d'un justicier.

La vraie violence, semble dire le réalisateur, est celle des milliardaires et de leurs sbires qui méprisent les pauvres et les traitent de loosers. Car à bien y réfléchir, la hogra n'est pas l'apanage des régimes autoritaires, elle est un mal planétaire et si le Joker ne peut en aucun cas être confondu avec un leader —il n'en a ni l'étoffe, ni la lucidité et il est clairement dépassé par l'engouement qu'il suscite— il est néanmoins l'étincelle qui pousse à l'émeute. Reste à faire de celle-ci une insurrection, voire une révolution. Un acte de droit et d'accès à la dignité. Ce à quoi, on le sait bien, les habitants de Gotham et le Joker, ne parviendront jamais. Mais on ne peut s'empêcher d'espérer que les peuples de Khartoum, Alger, Beyrouth et Santiago du Chili sont eux en passe de réaliser une véritable révolution planétaire.

13^E ÉDITION DES JOURNÉES DU COURT-MÉTRAGE D'ANNABA

26 films en compétition

Pas moins de 26 films seront en compétition lors de la 13^e édition des Journées du court-métrage d'Annaba, qui sera ouverte samedi prochain, a-t-on appris lundi auprès du directeur de l'événement. Cette 13^e édition des Journées du court-métrage

d'Annaba organisée par la Maison de la culture Mohamed-Boudiaf verra la projection de 11 fictions, 7 documentaires et 8 films amateurs, a précisé M. Rachid Saïdi lors d'une conférence de presse. La manifestation culturelle prévoit également la

tenue de deux ateliers ayant pour objet "Les techniques de montage" et "Le jeu d'acteur", selon la même source qui a également révélé qu'un hommage appuyé sera rendu à l'homme de théâtre Hamid Koura en "guise de reconnaissance à tous ses

efforts pour la scène culturelle locale". Il est à noter que les prix de cette treizième édition des Journées du court-métrage d'Annaba consacreront les catégories de "meilleure fiction", "meilleur documentaire" et "meilleur film amateur".

5^{ES} JOURNÉES NATIONALES DU COURT MÉTRAGE DE BÉCHAR

16 œuvres de jeunes cinéastes en compétition

16 œuvres de jeunes cinéastes seront en compétition aux cinquièmes Journées nationales du court métrage de Béchar (JCMB), prévues du 2 au 5 novembre prochain à la maison la culture Kadi-Mohamed, a-t-on appris du responsable de l'établissement culturel, principal organisateur de l'évènement.

Le comité d'organisation de la manifestation cinématographique a procédé à la sélection de ces œuvres parmi 45 courts-métrages visionnés lors de la présélection des productions de jeunes cinéastes-amateurs, a indiqué, à l'APS, Amari Hamdani. "Le visionnage des courts-



métrages retenus pour cette édition, qui sont des fictions traitant de plusieurs thèmes, permettront aux spécialistes et au public de découvrir le talent de jeunes cinéastes, des deux

sexes, issus de différentes régions du pays", a-t-il souligné.

Un jury, composé de spécialistes du cinéma et présidé par le jeune cinéaste Hasni Malki, aura la lourde tâche de

décerner les quatre prix de cette manifestation, à savoir trois premiers prix (dotés d'un montant de 120.000 DA, 80.000 DA et 60.000 DA respectivement) et un prix du jury (40.000 DA), a fait savoir M. Amari.

Des ateliers de perfectionnement et de formation pour les participants dans les techniques cinématographiques, notamment l'écriture de scénario, la direction de la prise de vue, le montage de films et la prise de son, sont également au programme des JCMB, en plus d'expositions de documents photographiques sur le cinéma national et mondial, a-t-il signalé.

Le court métrage "Human" (humain), réalisé par Issam Taâchit de la wilaya de Batna, avait remporté le premier prix de la précédente édition des JCMB, qui s'était déroulée du 29 novembre au 2 décembre 2017 à la maison de la culture Kadi-Mohamed.

Les châteaux tchèques en exposition jusqu'au 19 novembre à Alger

La République Tchèque sera à l'honneur en Algérie du 23 octobre au 19 novembre 2019. En effet, une exposition mettra en avant les plus beaux châteaux de Bohême et de Moravie pour le plus grand plaisir des curieux.

C'est au Palais des Raïs et

grâce à une initiative de l'ambassade de la République Tchèque en Algérie que le public pourra aller à la découverte d'une des plus belles régions d'Europe de l'Est. Une initiative qui exposera 37 illustrations et informations sur les châteaux du pays. Il

est à noter que cette exposition va dans le sens de la commémoration du 30^e anniversaire de la Révolution de Velours qui se déroula en Tchécoslovaquie en novembre 1989. C'est d'ailleurs suivant un critère historique dans un premier temps, puis

architectural et artistique que les châteaux ont été sélectionnés.

Les œuvres seront visibles durant les horaires d'ouverture du Palais des Raïs.

Entrée : 200 DA (100 DA pour les étudiants).

Gruppo Incanto en spectacle le 24 octobre à Alger

Alger accueillera un spectacle inédit d'une troupe italienne nommée Gruppo Incanto. Celle-ci présentera *Italiens, quand les immigrés c'était nous !* le 24 octobre prochain.

C'est à l'Opéra d'Alger que le public pourra découvrir pour la première fois la troupe Gruppo Incanto qui présentera son spectacle *Italiens, quand les*

immigrés c'était nous !. Deux thèmes principaux : l'Italie et l'immigration. En effet, il s'agira pour la troupe de montrer son talent à travers un style comique bien connu du genre artistique italien et d'aborder un sujet d'actualité souvent polémique, à savoir l'immigration, en s'incluant en tant qu'Italiens au centre même de

cette thématique. Une approche qui ne peut qu'être intéressante et un rythme bien particulier qui animera la soirée. Celle-ci débutera à 20h. Les billets sont déjà disponibles au niveau des guichets de l'Opéra.

Entrée : 1.000 DA.

"Hugo au bistrot" en mini-tournée nationale à partir du 24 octobre

Jacques Weber présentera sa pièce *Hugo au bistrot* lors d'une tournée nationale qui aura lieu à partir du 24 octobre et qui se terminera le 27 du même mois. La tournée en question balayera les villes d'Alger, d'Oran et de Tlemcen.

C'est au niveau des Instituts français d'Alger et de Tlemcen et du Théâtre régional d'Oran (TRO) que se dérouleront les représentations de *Hugo au bistrot* de Jacques Weber. Une pro-

duction que le célèbre comédien a tenu ainsi à présenter en Algérie tant elle revient sur des éléments de la culture occidentale classiques mariés à une atmosphère détendue et conviviale.

Ce n'est pas non plus sans un certain succès en effet que *Hugo au bistrot* arrive en Algérie. L'occasion pour les amoureux du 4^e art de profiter d'un travail de qualité produit, entre autres, par un comédien de renom.

Les dates et horaires des représentations seront comme suit :

Alger (Institut français) : 24 octobre
Oran (Théâtre régional) : 26 octobre
Tlemcen (Institut français) : 27 octobre

Vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher des institutions en question pour vous renseigner quant aux réservations et tarifications pratiquées.

Sortie nationale de « Nous n'étions pas héros » le 31 octobre

Dans le cadre de la commémoration du 65^e anniversaire du déclenchement de la Révolution Algérienne, le film historique *Nous n'étions pas héros* de Nasredine Guenifi connaîtra sa première nationale le 31 octobre prochain au niveau de plusieurs salles algériennes.

C'est à Alger, Constantine, Kherrata, Saïda et Oran que *Nous n'étions pas héros* sera en effet projeté pour la première fois. Réalisé par Nasredine Guenifi et inspiré du livre d'Abdelhamid Benzine, le synopsis revient sur les conditions de détention des prisonniers dans des camps spéciaux lors de la Révolution.

Une œuvre qui flirte avec les ambiances particulières d'Alexandre Soljenitsyne et de son *Archipel du Goulag*. Elle n'ira, donc, pas sans rappeler un certain contexte d'actualité où passé et présent se conjuguent parfaitement.

Voici le programme des projections au niveau national :

Alger : Salle Afrique.
Constantine : Salle Ahmed-Bey.
Kherrata : Salle du 8-Mai-1945.
Saïda : Salle Dounyazed.
Oran : Salle Saïda.

L'organisation n'a pas communiqué encore les horaires ainsi que les tarifs de projection. Il vous est conseillé de vous rapprocher des institutions concernées avant le 31 octobre pour de plus amples informations.

STRESS AU TRAVAIL

Les symptômes du burn-out

Malgré une forte médiatisation, il n'existe pas de consensus médical sur la définition du burn-out.

Les symptômes diffèrent selon le patient, son parcours, sa constitution physique et psychologique. Il est néanmoins possible d'établir quelques signes et caractéristiques de ce trouble qui concernerait près de 17 % des salariés. Les métiers les plus exposés sont ceux du transport terrestre, du commerce de détail, de l'administration publique ou du médico-social.

Les signes et symptômes physiques du burn-out

- *une fatigue persistante et généralisée, non soulagée par le repos, le manque d'énergie
- *des troubles du sommeil : un sommeil non réparateur, des difficultés d'endormissement, des réveils nocturnes ou des cauchemars
- *des nausées, des troubles de l'alimentation, une perte ou une prise de poids
- *des troubles digestifs se manifestant par des désordres intestinaux et gastriques, une diarrhée ou une constipation
- *des rigidités musculaires : des



- crampes répétées, des raideurs ou des douleurs dorsales
- *une intolérance au bruit et, parfois aussi à la lumière, des troubles visuels des maux de tête, des migraines
- *des infections virales persistantes
- *des palpitations cardiaques, de l'hypotension ou de l'hypertension
- *un déséquilibre hormonal.

Les signes et symptômes psychiques du burn-out

- *la fatigue émotionnelle, le sentiment de vide intérieur, l'abattement
- *l'irritabilité, l'impatience, une attitude de rejet systématique, le sentiment d'échec, la résignation
- *le sentiment de surcharge, de stress

ou d'ennui au travail

- *les crises de larmes ou d'angoisse
- *la procrastination, l'incapacité à prendre des initiatives
- *la diminution de l'estime de soi et de ses compétences, la culpabilité
- *le désintérêt, le désengagement progressif ou, à l'inverse, l'incapacité à s'arrêter de travailler
- *la sensation de perdre pied
- *l'humeur changeante s'exprimant par l'agacement, l'hypersensibilité, la tristesse ou la colère
- *le détachement émotionnel, la dépersonnalisation
- *la sensation de boule au ventre en allant au travail.

Le sport dès le réveil afin de lutter contre certaines maladies



Des chercheurs des universités britanniques de Bath et de Birmingham ont prouvé que faire des exercices physiques avant le petit-déjeuner était bénéfique pour la santé. Cela réduit en effet les risques de diabète de type 2 et de maladies cardiovasculaires.

Les exercices physiques seront plus utiles si vous les pratiquez avant le petit-déjeuner: cela améliore la réaction de l'organisme à l'insuline, réduit le risque de diabète de type 2 et de maladies cardiovasculaires. Une étude de six semaines, à laquelle ont participé 30 hommes obèses et en surpoids, a montré qu'il était possible de contrôler la glycémie en modifiant non seulement l'horaire des repas, mais également le moment des exercices. Les personnes qui font du sport avant le petit-déjeuner brûlent deux fois plus de graisse que celles qui en font après avoir mangé. Selon les chercheurs, l'augmentation de la combustion des graisses chez ceux qui font de l'exercice avec l'estomac vide est due à un niveau d'insuline plus faible. Si une personne a faim toute la nuit, l'organisme utilisera davantage de réserves de graisse

Soulager la douleur avec le chaud ou le froid ?



L'application locale de chaleur ou de froid permet d'atténuer les douleurs. Mais dans quels cas les utiliser car l'effet recherché est différent pour chacun : voici comment choisir.

Le chaud contre les contractures musculaires

Le chaud est recommandé en cas de contractures musculaires, crampes, courbatures, torticolis, mal de dos. Il soulage aussi les règles douloureuses ou les maux de ventre. La chaleur agit de différentes façons, elle procure un effet décontractant : *elle favorise le relâchement musculaire, un effet vasodilatateur : elle augmente le flux sanguin et améliore l'apport en oxygène dans les tissus ainsi que l'évacuation des toxines ; *un effet analgésique : elle stimule la production d'endomorphine et augmente le seuil de douleur. Elle est en revanche contre-indiquée en cas d'insuffisance veineuse, d'affection cutanée ou d'inflammation.

Comment l'appliquer ?

Utilisez une poche de gel, une bouillotte (à eau chaude ou graines) ou encore un coussin chauffant passé deux minutes au micro-ondes et laissez poser 15 à 20 minutes. Veillez à ne pas vous brûler avec une compresse trop chaude. On trouve aussi en pharmacie des patchs chauffants à coller à même la peau qui diffusent la chaleur pendant 4 à 8 heures : pratique pour garder une liberté de mouvement mais assez chers. Les kinésithérapeutes se servent de lampes à infrarouge dont les rayons pénètrent dans la peau pour amener la chaleur dans les tissus.

Le froid contre les traumatismes et les douleurs articulaires

Le froid est recommandé en cas d'inflammation, d'entorse, de foulure, de contusion ou d'ecchymoses, de déchirure musculaire et d'arthrose. Il agit sur plusieurs plans :

- *pour un effet analgésique, il ralentit la vitesse de conduction des fibres nerveuses ;
- *pour un effet anti-inflammatoire, il diminue la production des cytokines pro-inflammatoires ;
- *pour un œdème ou un hématome, il réduit le débit sanguin et la progression d'un bleu après un choc.

Comment l'appliquer ?

Utilisez une poche de gel à placer au réfrigérateur ou à défaut des glaçons enveloppés dans une serviette. Un sachet de petits pois surgelés fera aussi parfaitement l'affaire (à ne pas consommer après usage !). Attention : ne jamais appliquer le froid directement sur la peau sous peine de brûlure. Le froid doit être maintenu entre 20 et 30 minutes, mais pas plus. Il existe aussi des sprays ou gels au menthol et à l'eucalyptol avec un effet rafraîchissant, pratiques à emporter en balade ou en jogging. La cryothérapie corps entier (CEE) consiste, quant à elle, à plonger le corps dans une atmosphère comprise entre -110 et -120 °C durant une à trois minutes. Ce choc thermique permettrait une meilleure récupération chez les grands sportifs grâce notamment à ses effets anti-inflammatoires, mais aussi à une stimulation du système cardiovasculaire et une diminution du stress oxydatif.

BRUGES, UN MATCH POUR DÉFINIR LE RÔLE DE MAURO ICARDI



Auteur d'un doublé en Belgique (victoire 5-0) en pointe de l'armada parisienne, Mauro Icardi a réalisé un match qui définit le joueur qu'il est. Il y a eu le grand match, encore, d'Angel Di Maria, auteur de trois passes décisives... et demie (sur le premier but de Mbappé). L'entrée – tonitruante ? Impériale ? Extraordinaire ? On cherche encore les mots – de Kylian Mbappé, auteur d'un triplé, d'une passe décisive et d'encore plus d'inspirations sublimes. Derrière ces performances offensives retentissantes, on oublierait presque le match de Mauro Icardi. Pourtant, la dernière recrue de l'été parisien a inscrit un doublé en seulement 64 minutes de présence sur la pelouse, dans son style caractéristique. Un nouveau match pour apprendre à connaître le joueur et son rôle au PSG.

Sans le ballon : un travail défensif erratique

Mauro Icardi suivait le joueur en position de numéro 6. Tantôt Mechele, quand celui-ci cherchait à progresser dans le système hybride brugeois, entre défense à trois et à quatre. Tantôt Mats Rits, la sentinelle traditionnelle des hommes en noir et bleu. Quoi qu'il en soit, Icardi avait visiblement pour consigne de suivre l'homme jusqu'au niveau de la ligne médiane pour gêner la relance belge. Cependant, Icardi a abandonné cette initiative après un peu moins d'une trentaine de minutes, s'intercalant de manière bien plus traditionnelle entre les défenseurs. Conséquence plus ou moins directe, le PSG, en laissant du temps à la première relance belge, a souffert lorsque cette dernière trouvait les milieux intercalés ou les pistons latéraux en appui. Volontaire dans l'esprit mais discutable dans l'application, le bilan reste moins mitigé que mysté-

rieux, car la part de consignes de l'entraîneur et de choix personnels du joueur dans son activité reste à connaître.

Avec le ballon : à la recherche du but

22 ballons touchés, dont 14 passes. 6 de moins que Mbappé qui a joué 20 minutes de moins au total.

Il serait presque possible de faire une analyse de chaque ballon touché par l'Argentin – notamment ceux en phase offensive : sur ses quatre ballons touchés dans ou autour de la surface, Icardi a tiré trois fois et donné une passe-clé (dernière passe avant une frappe). Point de fixation pour ses partenaires lorsqu'il est dos au jeu, l'ancien de l'Inter se transforme en machine à tenter sa chance dès lors qu'il peut s'orienter vers la cage. En Ligue des champions, cette saison, Icardi c'est 5 tirs, 5 cadrés, 3 buts.

Dans le bolide parisien, si Icardi ne sera jamais le moteur (un rôle plutôt dévolu à Verratti ou Neymar, voire à Mbappé par-

fois), il peut en être le volant ; celui qui entraîne les mouvements collectifs dans son sens. Contre Nice et Bruges, il n'a côtoyé Kylian Mbappé que 23 minutes. Mais l'association entre le finisseur et le feu follet a déjà frappé (deux buts d'Icardi sur deux passes du Français), et paraît plus que prometteuse pour l'avenir.

ESPAGNE

Les joueuses votent une grève illimitée

Près de 200 footballeuses professionnelles espagnoles, qui évoluent dans des clubs de première division, ont voté mardi soir une grève illimitée pour dénoncer le blocage des négociations sur leur salaire. Évoluant dans des clubs comme le FC Barcelone, l'Atlético de Madrid, ou le FC Séville, ces joueuses ont voté à plus de 93 % en faveur de cette grève dont la date n'a pas encore été fixée, a indiqué l'Association des footballeurs espagnols (AFE) dans un communiqué. "Ce dont les joueuses ont besoin, c'est d'un contrat de travail qui garantisse leurs droits. Ce sont des footballeuses à temps plein", explique dans le communiqué le président de l'AFE, David Aganzo.

Les négociations menées depuis plus d'un an entre le syndicat et les clubs achoppent en grande partie sur la question de leurs rémunérations. Elles demandent à être traitées comme leurs homologues masculins et payés au moins 12.000 euros par an, quand les clubs leur proposent des contrats à temps partiel payés au moins 8.000 euros annuels. "Il ne s'agit pas que d'argent, cela va beaucoup plus loin. Nous espérons parvenir à un accord mais nous nous devons de prendre des mesures drastiques parce que l'heure est au football féminin", a indiqué Ainhoa Tirapu, la joueuse de l'Athletic Bilbao. "Nous ne nous battons pas seulement pour nous mais aussi pour les générations futures."

LA DÉMONSTRATION DE MBAPPÉ SALUÉE EN EUROPE

La remarquable entrée en jeu ponctuée par un triplé de Kylian Mbappé lors de la seconde période de la rencontre de Ligue des champions du Paris-SG mardi, en Ligue des champions, sur la pelouse de Bruges (5-0), a majoritairement été saluée par la presse à travers l'Europe.

A l'occasion de la venue du Paris-SG mardi, à Bruges, en Ligue des champions, la presse du Plat Pays ne s'était pas trompée en ciblant Kylian Mbappé comme "l'homme à museler" du côté des champions de France. Remplaçant au coup d'envoi, l'attaquant parisien a effectivement donné une toute autre dimension à la victoire du PSG dès son entrée en jeu à la 52e alors que le score n'était "que" de 1-0. Avec un triplé et une passe décisive délivré en l'espace de 22 minutes, le désormais plus jeune joueur de l'Histoire de la C1 à franchir la barre des 15 buts (17 désormais) a tout simplement fait vivre un "cau-

chemar" aux Brugeois, comme le souligne le site belge 7/7. "Tonitruant et plein de sang-froid", le Français a sans surprise été désigné comme l'homme du match. Autre Média de référence outre-Quévrain, la RTBF a perçu la prestation de Mbappé comme un "récital". Bien entendu, la performance du champion du monde n'a pas seulement résonné qu'en Belgique. En Espagne, l'édition numérique de AS évoque ainsi une "deuxième période légendaire pour venir catapulter" les Parisiens vers une qualification quasiment acquise pour les huitièmes de finale de l'épreuve. Pour une fois sur la même longueur d'onde que son homologue madrilène, les Catalans de Sport estiment quant à eux à travers une expression très personnalisée que Mbappé est "un pur football qui a éclairé à lui seul". cette rencontre avec un incroyable "show". Un joueur pour qui l'on "paye sa place pour venir le

voir", et même pour moins d'une mi-temps visiblement ! Chez Mundo Deportivo, son entrée est qualifiée de "triumphale" grâce à cette "démonstration" lui permettant de devancer Lionel Messi avec ce record des 15 buts en C1 établi à 20 ans et 306 jours. Si sa prestation n'est pas évoqué dans les journaux allemands, The Guardian ne s'y attarde que très légèrement en Angleterre à travers un bref article publié sur son site soulignant qu'il a "inspiré" le PSG en sortant du banc. Enfin, en Italie, bien que ce soit Mauro Icardi qui soit mentionné en Une avec son doublé, la *Gazzetta dello Sport* qualifie tout de même Mbappé de "Fenomeno" dans une gratifiante allusion au surnom attribué à Ronaldo il y a une vingtaine d'années désormais. Pour rappel, l'attaquant brésilien décrochait le premier de ses deux Ballon d'Or en 1997. Soit un an tout pile avant la naissance de notre Fenomeno français !

RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA FAF CE MATIN

L'avenir de Batteli à la tête des Verts en débat

La question de l'avenir du directeur des équipes nationales, le Français Ludovic Batteli, sera débattue aujourd'hui à l'occasion de la réunion mensuelle du bureau fédéral, de la Fédération algérienne de football (Faf), prévue au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, à Alger.

PAR MOURAD SALHI



Une décision sera prise ce matin concernant l'avenir du technicien français. Le constat a été déjà fait et l'instance fédérale n'attend plus que la tenue de cette réunion pour annoncer sa décision officielle. Selon une source proche du bureau fédéral, Batteli ne devrait pas continuer son aventure en Algérie.

Le contrat qui lie l'entraîneur à la Fédération algérienne de football devrait être résilié. Pour éviter le scénario d'Alcaraz, l'instance fédérale devrait trouver la bonne formule qui arrangerait les deux parties.

Le technicien français de 56 ans, qui n'a pas pu qualifier la sélection algérienne olympique aux JO 2020 et celle des locaux au Championnat d'Afrique des nations (Chan), rate ses principaux objectifs. Engagé en février dernier, le directeur des équipes nationales qui touchait un salaire mensuel de 22.000 euros, s'est avéré être un autre échec pour la FAF et son président Kheïredine Zetchi.

Même s'il existe une certaine divergence dans les avis des spécialistes en la matière, le technicien français Batteli n'a pas pu imposer sa touche à la direction technique nationale. Faire plusieurs choses à la fois finit toujours mal. L'ancien entraîneur d'Amiens et ancien DTN de la Fédération française s'est occupé d'une mission des plus ardues.

Au début de sa mission en Algérie, le technicien français avait comme principal objectif la sélection olympique. Mais avec le retrait de Djamel Belmadi de l'équipe locale, Batteli a hérité d'une situation très complexe. Prendre une sélection en août et préparer une double confrontation en septembre contre le champion d'Afrique en titre, à savoir le Maroc, n'était pas vraiment une mince affaire.

"Je ne connais pas forcément les raisons d'un tel échec. J'ai hérité d'un chantier en cours de route. Les regrets je ne les ai pas sur la préparation ou

sur le peu de temps qu'on a passé ensemble, je les ai sur les erreurs techniques énormes que l'on fait à ce niveau-là", avait-il indiqué.

Mis à part la réussite de l'équipe première sous la houlette de l'entraîneur Djamel Belmadi, c'est l'échec total pour les autres catégories. L'équipe nationale féminine a été humiliée lors des éliminatoires de la CAN 2018, les U-20 et U-23 ou encore les locaux ont été éliminés sans gloire. Autrement dit, la réussite de l'équipe A ne doit pas constituer l'arbre qui cache la forêt. Beaucoup reste à faire pour le football national, toutes catégories confondues.

Par ailleurs, d'autres sujets seront à l'ordre du jour de cette réunion mensuelle de la FAF. Outre, donc, la question de la direction technique nationale, il sera question de présenter les rapports des différentes Ligues et commissions.

M. S.

LIGUE DES CHAMPIONS

Feghouli s'est dit "optimiste"

Le milieu de terrain algérien du Galatasaray, Sofiane Feghouli, a expliqué suite à la défaite face au Real Madrid (0-1) que rien n'est encore fait en Ligue des champions et qu'une qualification est toujours possible pour les Turcs.

Le champion d'Afrique a déclaré : "On s'est créé beaucoup d'occasions durant les dix premières minutes, on aurait dû les concrétiser. L'équipe du Real Madrid a réussi à marquer sur sa première ou sa deuxième occasion,

c'est ce qui fait la différence à ce niveau. Il faut savoir terminer les occasions que l'on se procure sur l'ensemble du match, Madrid a mérité sa victoire".

Concernant la suite de la compétition, Sofiane Feghouli dira : "Il faut jouer les prochains matchs à fond, rien n'est encore joué pour la qualification. Il va falloir élever notre niveau de jeu. Pour le moment, ce n'est pas assez pour pouvoir gagner avec deux matchs à l'extérieur en plus."

Le milieu de terrain de 29 ans a conclu : "Cela va être difficile mais rien n'est joué d'avance dans le football, il faut se battre jusqu'à la dernière minute."

L'international algérien est entré en jeu en début de seconde période, son équipe était déjà menée au score après un but signé Toni Kroos. Feghouli n'est pas entré dans un contexte facile, les Turcs étaient en difficulté mais il a tout de même rendu une copie plus que correcte.

DROITS TV

Une convention de trois ans avec l'EPTV

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé dans un récent communiqué qu'elle s'apprête à signer une convention pour les trois prochaines années avec l'EPTV.

La Ligue a expliqué : « Le président de la LFP s'est

dit très satisfait des résultats la dernière réunion avec les responsables de l'EPTV. Les premières décisions commencent à se concrétiser sur le terrain ».

Le communiqué a précisé : « Il reste à signer la

convention entre les deux parties pour les trois prochaines années. »

Les droits télévisuels seront, donc, cédés à l'entreprise nationale, partenaire de la LFP, jusqu'en 2022.

Pour rappel, l'instance

footballistique et l'EPTV étaient en conflit, la saison dernière, au sujet de ces mêmes droits télévisuels. Les clubs de Ligue 1 et Ligue 2 avaient appelé à l'organisation d'une rencontre sans matches télévisés.

MISE À JOUR DE LIGUE 2

Première victoire de la saison pour l'USMH

L'USM El-Harrach s'est imposée devant la JSM Béjaïa sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 1-1), en match en retard comptant pour la mise à jour de la 6e journée de la Ligue 2 algérienne de football, disputée mardi au stade 1er-Novembre (Alger).

L'USMH, qui décroche son premier succès de la saison, s'est imposée grâce au doublé d'Abdat (8', 57'), alors que Zammoum (25') avait égalisé entre-temps pour la JSMB.

Malgré cette victoire, El-Harrach (5 points) reste scotché à la dernière place du classement, à une unité de la JSMB (6 pts) qui compte encore un match en retard face au MO Béjaïa.

AFC

Bounedjah ne disputera pas la finale

En dépit de leur victoire hier en Arabie Saoudite face au Hilal Saoudi (4-2), les coéquipiers de Bounedjah ne se sont pas qualifiés pour la finale de Ligue des champions d'Asie.

Le match aller au Qatar s'était terminé sur le score de 4 à 1 en faveur des Saoudiens. L'international algérien d'Al-Sadd, Baghdad Bounedjah avait été expulsé lors de ce match aller ce qui explique son absence hier. Le score cumulé est de 6 à 5 pour les Saoudiens et, donc, insuffisant pour Al-Sadd. Malheureusement, Bounedjah ne disputera pas la finale continentale avec son équipe.

ANGLETERRE

Magnifique premier but de Benrahma cette saison

En déplacement aujourd'hui au Pays de Galles pour affronter Swansea dans un match plaisant, Saïd Benrahma a marqué son tout premier but de la saison.

L'international algérien a marqué son tout premier but de la saison à la demi-heure du jeu. L'ancien Niçois a reçu un ballon sur son côté avant de faire un petit crochet et d'enrouler une superbe frappe qui a terminé en pleine lucarne pour donner l'avantage pour son équipe durant ce match.

L'ailier algérien a essayé de mettre d'autres buts durant cette rencontre et d'aider son équipe à marquer mais il n'a pas réussi à se montrer décisif une nouvelle fois. Score final 0-3 pour Brentford qui a réalisé un très joli coup en allant s'imposer sur un terrain difficile.



Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché, Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba 	<ul style="list-style-type: none"> Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger. <p>Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</p> <p>Descriptif de poste:</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis Commercialiser la prestation transport logistique. Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...) Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division Veille permanente de la concurrence au niveau local et national Reporting... <p>Capacités et expérience souhaitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum Formation en logistique internationale ou commerce internationale Au minimum 2 ans d'expérience Persévérance, bon relationnel Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. <p>Lieu du travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger
<p>Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. Expérience minimale 02 ans 	<p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</p> <p>Missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise Analyse financière régulière. Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, Suivre les facturations, le recouvrement, Assurer le reporting mensuel/budget, Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, Autoriser le paiement des fournisseurs Suivi de la gestion des stocks <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience requise Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée <p>Diplôme requis</p> <ul style="list-style-type: none"> Licence en finances <p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques Très bonnes connaissances en finances D'excellentes compétences interpersonnelles Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité Aptitude aux présentations fréquentes Aptitudes à la communication verbale et écrite, Capacités de définir des priorités et respecter les délais Très bon sens de l'organisation, Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement Excellent niveau dans la résolution des problèmes Compétences en informatique <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.
<p align="center">Comment répondre à nos annonces</p> <p align="center">Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :</p> <p align="center">www.emploipartner.com Tel : 021 680 296/021 687 086 Fax : 021 298 595</p>			

Cuisine

Escalopes panées



Ingrédients

6 escalopes de veau
3 œufs
150 g de mie de pain rassis
2 c. à soupe de farine
60 g de beurre
3 c. à soupe d'huile

Sel, poivre

Préparation

Battre les œufs dans une assiette creuse. Emietter la mie de pain dans une autre assiette. Fariner légèrement les escalopes. Les tremper dans l'œuf battu puis dans la mie de pain. Les réserver au frais 10 minutes.

Faire chauffer l'huile et le beurre dans une grande poêle. Faire cuire les escalopes panées 6 minutes de chaque côté. Saler et poivrer. Servir les escalopes panées avec une sauce tomate et des pommes sautées.

Gâteau à la banane



Ingrédients

240 g de farine
300 g de sucre semoule
1 sachet de levure chimique
3 bananes
1 c. à café de jus de citron
1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
2 œufs
4 c. à soupe de lait
5 g de beurre
1 pincée de sel

Décor : quelques rondelles de bananes et/ou du chocolat fondu

Préparation

Mixer les bananes avec le citron l'eau de fleur d'oranger. Ajouter les œufs, le lait et le beurre fondu pour obtenir un crème légère. Dans une terrine, tamiser la farine, le sel, le sucre et la levure. Creuser un puit et ajouter la préparation de l'étape 1. Délayer et lisser. Beurrer un moule à manquer de 24 cm de diamètre et verser la préparation. Mettre au four à mi-hauteur, à thermostat 3 (ou 160°C) pendant 45 minutes.

Servir ce gâteau, démoulé et agrémenté de quelques rondelles de bananes et/ou nappé de chocolat fondu.

REGIME ET BEAUTÉ

Perdre du ventre...

En hiver, il est facile d'oublier d'en prendre soin, bien au chaud sous les pulls, le ventre se fait discret. Mais les beaux jours se préparent justement en hiver. Voici quelques astuces et réflexes à adopter pour retrouver un ventre plat.

Rééquilibrer son mode de vie

Tout d'abord, il faut prendre conscience que la plupart du temps le volume du ventre est dû à l'air qui se trouve à l'intérieur et non à de la graisse. C'est pourquoi, en rééquilibrant notre mode de vie, il est facile de retrouver un ventre serein et beau.

On supprime donc les boissons gazeuses et même le coca light, car pour une fois le problème ce n'est pas le sucre, mais le gaz contenu dans ces liquides.

Des tisanes comme boisson

Essayez de boire beaucoup de tisane et notamment celles au fenouil, à l'anis et à la menthe. Ces plantes favorisent la digestion et entraînent les graisses dans leur sillage ce qui leur évite de s'incruster dans les tissus.

Vous pouvez également consommer du basilic à l'état pur. Ce dernier régule les troubles liés à la digestion.

Le point crucial

- Variez votre alimentation. Mangez de tout ! Il faut néanmoins tenter d'éviter les aliments qui pourraient provoquer une fermentation et donc la création de gaz responsables des ballonnements.

- Remplacez le pain par des biscottes, car le pain, riche en amidon, a tendance à faire gonfler le ventre.

- De même pour les crudités et les fruits qui fermentent dans le ventre et donc qui produisent beaucoup d'air. Préférez les compotes maison, les fruits et légumes cuits.

Il n'est pas nécessaire de les supprimer complètement, mais si vous êtes fort ballonnée, il vaut mieux en réduire les quantités.

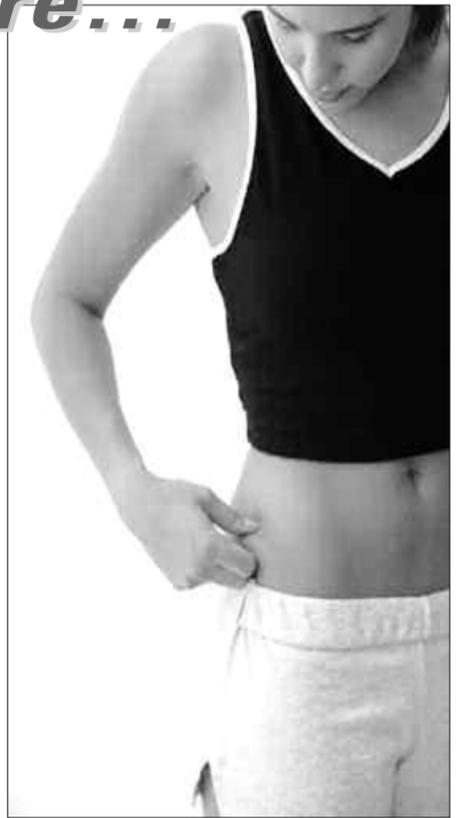
- Evitez le sucre, car qui dit sucre dit amidon et l'amidon se transforme en gaz. Ne resalez pas vos aliments et évitez les plats préparés, car ils sont souvent saturés en sel.

Mangez au calme

Le repas doit être à tout prix un moment de détente et de calme, évitez les conflits et la télé à ce moment-là. Mâchez lentement et prenez conscience que vous êtes en train de faire du bien à votre corps, écoutez-le et ne « bourrez pas votre estomac ». La satiété n'intervient que 20 min plus tard. Surtout, essayez de ne pas grignoter entre les repas.

Et pour compléter ses bonnes habitudes

Mettez-vous au sport. Un sport qui



relaxe et qui muscle en douceur : c'est très efficace, alors pourquoi s'en priver ?

En résumé, si on suit bien tous ces préceptes, eh bien en plus d'avoir un joli ventre, on sera en pleine forme.

BRICOLAGE MAISON

Reparer les roulettes d'un meuble



À chaque problème, son remède. Sachez qu'il existe plusieurs types de roulettes qui diffèrent principalement par leur mode de fixation au meuble (roulettes sur platine, roulettes à tige...).

Pour réparer les roulettes

- Si les roulettes se coincent : graissez-les légèrement.
- Si les vis ont du jeu : essayez de combler les interstices. Si le jeu est trop important : remplacez les vis.
- Si une roulette se voile sous la chaise : redressez-la en donnant quelques coups de marteau sur son axe.
- Si les roulettes tournent mal, elles risquent de se casser : il faudra alors les changer. Changez toutes les roulettes à la fois afin qu'elles soient assorties entre elles. Pensez ensuite à les entretenir en les lubrifiant régulièrement.
- Si une roulette sort de son logement, remplacez-la sans attendre.

Pour changer les roulettes

- Si elles ont une fixation sur coupelle ou sur rondelle : enlevez les vis sur les côtés et tapez doucement à la base du pied pour libérer la roulette.
- Si elles sont fixées avec des vis : enlevez-les et dévissez la roulette à la main. Positionnez la neuve et vissez-la. Vous pouvez ensuite positionner la roulette neuve.
- Si les trous de fixation sur le pied ne correspondent pas à ceux du modèle choisi : bouchez-les et percez-en de nouveaux, puis vissez la nouvelle roulette.

Trucs et astuces

Soulager les gencives douloureuses



Faites une infusion bien concentrée de menthe verte et d'orties. Passez ensuite sur vos gencives douloureuses. Le soulagement sera instantané !

Retrouver la forme avec du concombre



Pour se remettre en forme après des lendemains de fêtes lourds ou de repas copieux, rien de tel qu'un jus de concombre tous les matins, à jeun, pendant quelques jours.

Une peau plus lisse



En cas de pores dilatés, appliquez sur le visage une lotion astringente maison préparée avec un jus d'orange additionné du tiers de son volume d'eau de rose.

Apaiser les allergies



Pour soigner vos petites allergies, préparez-vous une infusion calmante avec du thym. Cela marche aussi avec des infusions de sauges ou encore d'orties.

O. A. A.

Mots Fléchés N°3807

caprice puéril impitoyablement	↓	devoirs d'écolier saillie	↓	saisit enlevées	↓	petit poisson petit aluminium	↓	long canot redresse	↓	estiment pas brillant	↓	navire à vapeur	↓
remue-ras filet de canard	→					passera au large convenu	→					petits fours	↓
activité de fêtard excitant	→			existez période probatoire	→			niaise mot d'enfant têtue	→	patronyme costaud	→		
titre royal	→	genre de téléphérique	↓	écritures rapides angoisserai	→			fortunés succès chanté	→			marque d'infinif escomptera	→
chargeant soirée dansante	→							lanque slave satellite	→				fumeur sicilien
pris par le froid remit à la place	→		sillon cutané harassé		roi de comédie adore					organe filtrant matière explosive	↓		
supplément populaire	→	bien installé informera	↓			mit au tombeau belle baigneuse	↓	greffée passe la main	→				portés au nues
tremble-ras bothriocéphale	→		diffusa répétons	→				petit os siège de société	→	posses-sif naquis	→		argent du chimiste
soumis do de clé	→				palier patrie de Platon	→						actinium instinctifs	↓
statue païenne cépage noir	→		un ton sous mi poème d'antan	→				édifie cela en petit	→				qqnant du scrutin
encerclées	→		subes à l'eter	↓		grandes disettes mercure à l'amphi	↓	courage magicien ne	→				
								sinque à queue prenante	→				
										à l'assaut !	→		

SUDOKU **N°3807** **SOLUTION SUDOKU** **SOLUTIONS MOTS FLECHES 3806**
N°3806

				6				5	
		1	3		2				
		9	1		5		2	8	
1		4	6					3	
6	8			3				5	4
	5				8	7			6
7	1		8		3	4			
			7		1	5			
4				9					

5	8	6	3	9	1	7	4	2
1	3	9	4	2	7	6	5	8
7	4	2	8	5	6	1	9	3
9	5	4	1	3	2	8	7	6
3	2	7	6	8	9	4	1	5
8	6	1	5	7	4	2	3	9
2	9	8	7	1	5	3	6	4
4	1	5	2	6	3	9	8	7
6	7	3	9	4	8	5	2	1

■	I	■	P	■	B	■	P	■	M	■	V	■	M
■	E	■	M	■	B	■	R	■	O	■	I	■	L
■	P	■	R	■	E	■	V	■	E	■	N	■	A
■	M	■	E	■	U	■	T	■	E	■	S	■	
■	R	■	Y	■	E	■	P	■	E	■	N	■	S
■	R	■	I	■	A	■	N	■	T	■	E	■	
■	E	■	S	■	Q	■	U	■	I	■	V	■	
■	E	■	N	■	D	■	U	■	R	■	E	■	
■	M	■	U	■	T	■	A	■	T	■	I	■	
■	S	■	N	■	U	■	L	■	L	■	E	■	
■	M	■	E	■	A	■	T	■	L	■	E	■	
■	J	■	E	■	T	■	E	■	I	■	N	■	
■	E	■	G	■	O	■	R	■	U	■	S	■	
■	R	■	U	■	G	■	O	■	S	■	I	■	
■	V	■	I	■	T	■	U	■	P	■	E	■	
■	L	■	E	■	I	■	S	■	E	■	S	■	
■	B	■	L	■	E	■	D	■	S	■	N	■	
■	E	■	A	■	I	■	D	■	E	■	R	■	
■	D	■	R	■	O	■	I	■	T	■	E	■	
■	A	■	R	■	E	■	C	■	I	■	T	■	
■	S	■	I	■	G	■	N	■	E	■	R	■	
■	T	■	E	■	T	■	R	■	A	■	S	■	

Les algues possèdent des gènes pour vivre sur terre

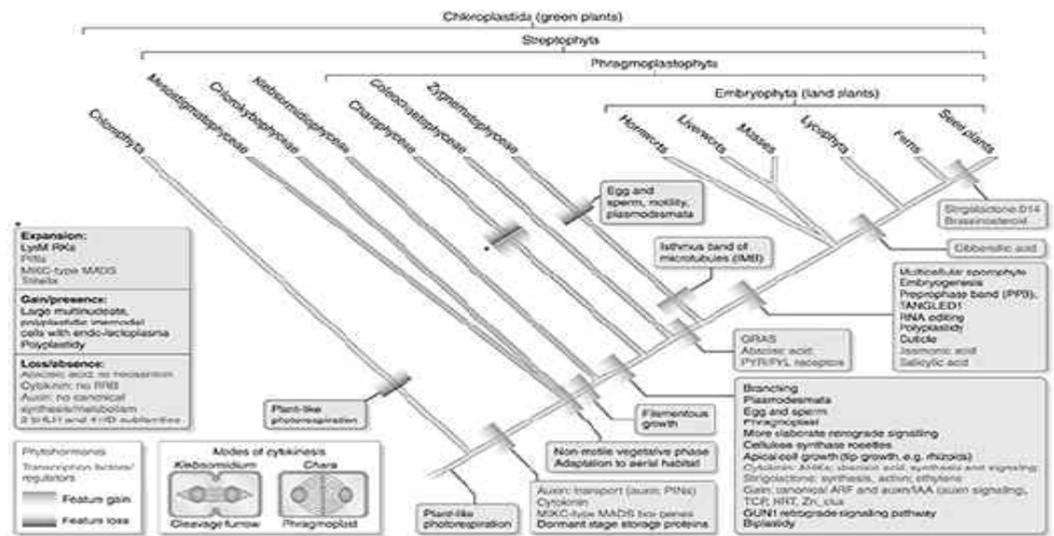
Un consortium international vient de démontrer que les gènes des algues Charophytes contiennent de nombreuses innovations évolutives qui ont permis à leur ancêtre commun avec les plantes terrestres, de se propager dans les habitats terrestres.

Il apparaît que de nombreux caractères autrefois considérés comme spécifiques aux plantes terrestres étaient présents dans le génome de leur ancêtre commun aquatique. Ce travail a été publié le 12 juillet 2018 dans la revue *Cell*. Les plantes terrestres forment un groupe d'organismes vivants extraordinairement diversifié, qui présentent une pléthore d'adaptations à des habitats très différents - les puissants arbres géants ainsi que les herbes tendres, les mousses et les plantes à fleurs en font partie.

Les plantes terrestres partagent un ancêtre commun avec les algues Charophytes. Les deux lignées se sont séparées il y a plus de 500 millions d'années. Les Charophytes vivent en eau douce et certaines de ces plantes aquatiques développent une morphologie plus complexe que d'autres espèces d'algues apparentées.

Des ajustements génétiques

Lorsque les plantes ont colonisé le milieu émergé, elles ont été confrontées à de nouvelles conditions environnementales. Par exemple, les plantes pionnières ont dû s'adapter au dessèchement. Plusieurs groupes d'algues ont colonisé les terres émergées, mais un seul groupe s'est installé avec une diversité de formes que l'on voit aujourd'hui sur les surfaces des continents - le grand groupe de plantes terrestres. Quels ajustements génétiques ont eu lieu lorsque les plantes ont quitté l'eau et se sont déplacées vers la terre ferme ? Les chercheurs ont décodé le génome de *Chara braunii*, une algue étroitement liée aux plantes terrestres. En comparant la liste des gènes identifiés dans cette algue aqua-



tique avec la liste des gènes trouvés dans les plantes terrestres, ce consortium a pu identifier les changements génétiques qui se sont produits lorsque les plantes ont colonisé la terre en révélant des gènes issus des ancêtres communs des Charophytes et des plantes terrestres. Certains de ces gènes ont été préservés pendant des centaines de millions d'années. Certains nouveaux gènes ont évolué après que les algues et les plantes terrestres se soient séparées. Ces

gènes représentent des changements évolutifs associés à l'émergence d'une complexité morphologique telle que nous la connaissons chez plantes terrestres. L'un des faits marquants est qu'un certain nombre de gènes qui étaient auparavant considérés comme typiques pour les plantes terrestres peuvent déjà être trouvés dans ces algues. Cela signifie que certains processus importants qui se produisent lorsque les plantes terrestres poussent sont beaucoup plus

anciens que ce que l'on croyait auparavant. En fait, certains de ces caractères ont évolué avant même que les plantes terrestres n'existent. Cependant, il y a aussi des innovations chez *Chara braunii* qui ne sont pas présentes dans les plantes terrestres et ont été perdues dans les lignées apparentées. Cela signifie que les plantes ont pris quelques gènes et en ont laissé d'autres quand elles ont quitté l'eau et colonisé la terre il y a 500 millions d'années.

L'anémone de mer, un animal très complexe



Des chercheurs de l'Institut Pasteur, en collaboration avec le CNRS, viennent de découvrir plus d'une centaine de types cellulaires différents chez ce petit invertébré marin, et notamment une incroyable diversité de neu-

rones. C'est en réalisant un véritable atlas cellulaire de l'animal que les chercheurs ont pu révéler cette étonnante complexité. Leurs résultats ont été publiés dans la revue *Cell*. L'anémone de mer *Nematostella vectensis* a

tout pour plaire aux chercheurs - mis à part peut-être ses tentacules urticants. Il s'agit d'un petit invertébré marin facile à maintenir en laboratoire, qui possède un génome suffisamment simple pour en étudier les rouages et suffisamment proche de celui de l'homme pour en tirer des enseignements. "Quand le génome de l'anémone de mer a été séquencé en 2007, on a découvert qu'il était très similaire à celui de l'homme, tant au niveau du nombre de gènes, avec environ 20.000 gènes, que de l'organisation", rappelle Heather Marlow, spécialiste en biologie du développement au sein de l'unité Génomique et épigénomique du développement des vertébrés à l'Institut Pasteur et principale auteure de l'étude. "Ces similarités font de l'anémone de mer un modèle idéal pour étudier le génome animal et comprendre les interactions qui se jouent entre les gènes". Autre point

fort: sa position stratégique dans l'arbre du vivant.

Comprendre l'évolution du règne animal

La branche évolutive des cnidaires à laquelle appartiennent les anémones s'est séparée de celle des bilatériens, autrement dit de la plupart des autres animaux y compris l'Homme, il y a plus de 600 millions d'années. "L'anémone peut donc aussi nous aider à comprendre l'origine et l'évolution des multiples types cellulaires qui constituent les corps et organes des animaux, et notamment leur système nerveux", résume Heather Marlow. Pour tenter d'en apprendre un peu plus sur les anémones de mer - et par conséquent sur l'ensemble du règne animal -, l'équipe d'Heather Marlow a décidé d'ausculter ce cnidaire, cellule par cellule. Grâce à une tech-

nique innovante, les minuscules cellules de l'animal - qui ne font pas plus d'1 micron de diamètre - ont été isolées une à une, et leur ARN analysé. "Le développement d'approches génomiques à l'échelle de la cellule unique permet de répertorier avec une grande précision les différents types cellulaires, mais également d'identifier les gènes responsables du fonctionnement de chacune de ces cellules", décrit Heather Marlow. Au total ce sont plus d'une centaine de types cellulaires différents qui ont été identifiés, regroupés dans huit familles principales de cellules. Et l'une des grandes surprises de ces travaux concerne le système nerveux. En effet, près d'une trentaine de type de neurones différents - peptidergiques, glutamatergiques ou encore insulinerigiques - ont été identifiés, révélant un système nerveux et sensoriel d'une relativement grande complexité.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Paratonnerre

Inventeur : Benjamin Franklin Date : 1752 Lieu : états-Unis

Le physicien Benjamin Franklin démontre sa théorie sur la foudre au cours d'un orage, en attachant une clef à un cerf-volant. Dans la nuit du 15 juin 1752, à Philadelphie, Benjamin Franklin met à profit un violent orage pour lancer un cerf-volant de son invention et capter l'électricité atmosphérique. Au péril de sa vie et avec une rare inconscience, le savant démontre ainsi la nature électrique des éclairs.



LES 100 VIDÉOS QUI ONT FAIT RIRE LE MONDE ENTIER



21h00



Issa Doumbia est retour avec un numéro de rentrée qui décoiffe, toujours aux côtés de la YouTubeuse Roxane, du chef Norbert Tarayre et de la pétillante Priscilla Betti. Pour l'occasion, tout ce petit monde a revêtu son plus bel uniforme, pris son cartable et son ardoise pour concocter une rentrée aux petits oignons. Au programme ce soir, un classement de la 100e à la première place des enfants les plus drôlement terribles, à travers une émission 100% sales gosses et des bébés qui ont décidé de n'en faire qu'à leur tête, de grosses bêtises, des enfants vraiment mignons, mais aussi des chenapans sans limite pour notre plus grand plaisir... et pas celui de leurs parents !

TPMP XXL



21h00

8

Retrouvez un «TPMP XXL» spécial années 90 pour faire la fête sur les plus grands tubes de cette décennie mythique. L'occasion de revoir les moments cultes de cette époque, danser sur les plus grands succès des boys band et revivre ces années incroyables. Et Baba n'a rien oublié : vos chanteurs préférés, vos émissions télé, vos séries emblématiques et les tendances mode seront bien évidemment au programme ! C'est donc tout une génération qui va chanter et bouger sur les rythmes endiablés qui ont marqué ces années de folie, avec bien sûr la participation active de chroniqueurs aux aussi bien décidés à passer une soirée inoubliable

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00

2

«Vous avez la parole» est construite autour de la société civile et a l'ambition de devenir à son tour une grande émission de débats politiques, toujours avec Léa Salamé et Thomas Sotto aux manettes. Sur le fond, le programme laissera plus de place aux débats et plusieurs émissions seront également tournées en province. Dans une première partie, les deux animateurs recevront un invité politique qui s'exprimera sur l'actualité française et internationale. Dans une seconde partie, l'invité principal ainsi qu'une quinzaine de personnalités prendront part à un débat, en présence de la journaliste Nathalie Saint-Cricq et du directeur général d'IPSOS France Brice Teinturier

INSPECTEUR LA BAVURE



21h00

3

Dans les années 1950. L'inspecteur Clément est mortellement blessé lorsqu'il arrête Pierrot le Fou, mais son épouse lui promet que leur fils Michel prendra sa relève. Trente ans plus tard, Michel est promu inspecteur-stagiaire grâce à l'indulgence du jury, et c'est alors que les ennuis commencent. Le jour de son entrée en fonction, Michel est passé à tabac par ses collègues, qui l'ont confondu avec le complice de l'ennemi public n°1. Marie-Anne Prossant, fille d'un célèbre magnat de la presse, prend une photographie de la scène et menace de la publier si on lui refuse un reportage. Elle se joint donc à l'équipe formée par Clément et Marcel Watrin dans leur enquête



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

PEAKY BLINDERS



21h00



Le krach boursier de 1929 entraîne une grave perte financière pour Tommy Shelby : Michael, envoyé aux États-Unis, n'a pas revendu à temps les actions du clan. La famille, éparpillée aux quatre coins de la planète, se réunit pour faire le point sur la situation. Tommy compte malgré tout sur la débâcle générale pour en tirer de nouveaux profits. Plus isolé que jamais, malgré sa position influente et son siège au Parlement, il doit répondre aux questions particulièrement gênantes d'un journaliste du «London Times».

RIZZOLI & ISLES : AUTOPSIE D'UN MEURTRE



21h00

4

Le cadavre de Natasha Osmanski, 21 ans, élève au conservatoire de musique du Massachusetts, est retrouvé dans un bar. Selon Maura Isles, la jeune femme a été poignardée avec une lime à ongles. Un jeune homme est arrêté alors qu'il tentait de se servir de sa carte de crédit. Il avoue le vol mais nie toute implication dans le meurtre

ASTÉRIX ET OBÉLIX : AU SERVICE DE SA MAJESTÉ



21h00

M

En 50 avant Jésus-Christ, César a soif de conquêtes. À la tête de ses glorieuses légions, il décide d'envahir une île située aux limites du monde connu, ce pays mystérieux appelé Britannia. La victoire est rapide et totale. Enfin... presque. Un petit village parvient à lui résister, mais ses forces faiblissent. Cordelia, la reine du village, décide donc d'envoyer son plus fidèle officier, Jolitorax, chercher de l'aide en Gaule, auprès d'un autre petit village connu pour son opiniâtre résistance aux Romains... Dans le village gaulois en question, Astérix et Obélix sont déjà fort occupés. Le chef leur a en effet confié son neveu Goudurix

OLIVIA



21h00

TF1

Justine est une adolescente tourmentée. Lorsque ses parents découvrent qu'elle s'est scarifiée, ils font appel à Olivia pour savoir si la jeune fille est harcelée au lycée. L'avocate découvre en effet que l'adolescente est prisonnière d'un jeu morbide en ligne pouvant conduire à la mort. Une course contre la montre commence pour savoir qui se cache derrière ce cyberharcèlement et la pousse ainsi à se détruire. Par ailleurs, la relation entre Olivia et Christophe se renforce alors qu'un homme mystérieux lui envoie d'inquiétantes déclarations d'amour



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 02100071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairvaux Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

BELLA HADID

ELLE SE LIVRE SUR SON ÉTAT MENTAL COMME JAMAIS AUPARAVANT

Même si les choses vont mieux aujourd'hui, il arrive encore au mannequin de 23 ans de "passer de mauvaises journées".

Elle n'est ni le premier mannequin, ni le dernier à se livrer sur la question.

Toujours est-il que le récent témoignage de Bella Hadid sur *Instagram*, à propos du combat qu'elle mène au quotidien en matière de santé mentale, ajoute une pierre non négligeable à l'édifice.



Angelina Jolie

Son sosie iranien arrêté par la police

Blasphème, incitation à la violence, enrichissement illégal et incitation de la jeunesse à la corruption : voici les quatre chefs d'accusation retenus contre Sahar Tabar. L'influenceuse iranienne et grande fan d'Angelina Jolie a été arrêtée par la police.



Kristen Bell

Son effroyable erreur le jour de son anniversaire de mariage

Quand on aime, on ne compte pas. Et clairement, Kristen Bell a oublié de synchroniser sa montre avec celle de son époux, Dax Shepard. Le lundi 21 octobre 2019, la comédienne de 39 ans a carrément avoué qu'elle ne se souvenait pas du jour où ils s'étaient mariés.



Fajr	05h36
Dohr	12h32
Asr	15h36
Maghreb	18h01
Icha	19h23

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL

12 LAURÉATS PRIMÉS

La 5^e édition du prix du président de la République du journaliste professionnel s'est déroulée mardi soir à Alger au cours de laquelle 12 lauréats, exerçant dans différentes catégories de médias, ont été distingués.

La cérémonie d'attribution des prix de cette édition, placée cette année sous le thème "Les vertus du dialogue", qui a vu la participation de 126 candidats, s'est tenue en présence notamment du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, ainsi que de membres du gouvernement, de hauts responsables de l'État, de directeurs de presse ainsi que de nombreux journalistes.

Le premier prix de la catégorie presse écrite a été décerné au journaliste du quotidien *Ennasr* pour son article intitulé "Comment l'administration et les syndicats du complexe El Hadjar ont réussi à mettre un terme à la crise au sein de l'entreprise", le second à Mohamed Medjahdi, du journal *Horizon* pour son reportage intitulé "Les idées en or éclairent les sociétés et bâtissent les nations", alors que le troisième prix est revenu à Malika Yanoun du quotidien *El Hiwar* pour son article "le dialogue est la seule solution pour éviter les protestations qui s'élargissent aux présidents des APC".



Le premier prix de la catégorie télévisuelle a été décerné, quant à lui, à la journaliste Djaouida Bader, de l'Entreprise publique de télévision (EPTV), pour son documentaire "Le rendez-vous des hommes libres", alors que le deuxième prix est revenu à Tahar Hellis, de la même entreprise pour son documentaire intitulé "Le groupe des 22, naissance de la Révolution", tandis que le troisième prix n'a pas été attribué. Concernant la catégorie radiophonique, le premier prix est

revenu à la journaliste de la chaîne radio Relizane pour son reportage intitulé "Un modèle de dialogue pour le règlement de la crise à Oued R'hiou", le deuxième prix à Ramdane Djaâfri de Radio Adrar pour son travail sur "Les diverses méthodes et les moyens de dialogue chez les tribus sahariennes", et le troisième prix à Hassene Zitouni de la Radio locale de Tipasa pour son reportage intitulé "Dialoguer, pour le bien du citoyen". S'agissant du prix de la presse électro-

nique, le jury a décerné le premier prix à Hanane Charef, du multimédia de la radio nationale pour son œuvre, le dialogue des jeunes du hirak via Facebook et le troisième prix à Asmaa Behlouli du site *Echourouk online* pour son article sur le dialogue politique. Le deuxième prix n'a pas été octroyé. Pour ce qui est du prix de la catégorie illustration photo, un prix unique a été décerné au photographe Ghalem Mohamed Salim du quotidien *El Djamhouria* intitulé "Le dialogue, un seul mot", alors que le prix du jury a été attribué à Kotar Kamel du jeune indépendant. La cérémonie a été organisée à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse qui coïncide avec le 22 octobre de chaque année.

A cette occasion, des hommages ont été également rendus, à titre posthume, à des personnalités du monde des médias.

Pour rappel, le "Prix du président de la République du journaliste professionnel" a été institué en "signe de reconnaissance au parcours des journalistes algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique".

TUNISIE

KAIS SAIED PRÊTE SERMENT

"Le nouveau président de la République tunisienne, Kais Saied, a prêté serment, hier, au Bardo, au cours d'une séance extraordinaire de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP)", indique la TAP.

"Je jure par Dieu Tout-puissant de sauvegarder l'indépendance de la patrie et l'intégrité de son territoire, de respecter la Constitution du pays et sa législation, de veiller sur ses intérêts et de lui devoir allégeance", a dit Kais Saied en prêtant serment. Cette

cérémonie se déroule en présence de l'ex-président de la République par intérim Foued Mebazaa, d'anciens chefs de gouvernement, de plusieurs membres du gouvernement notamment du chef du gouvernement, Youssef Chahed, des secrétaires généraux des partis politiques et des organisations nationales ainsi que de personnalités nationales et présidents des instances nationales et des ambassadeurs et représentants des missions diplomatiques en Tunisie.

M. Saied a remporté le second tour de l'élection présidentielle du 13 octobre, avec 72,71 % des suffrages contre 27,29 % obtenus par son rival Nabil Karoui, un homme d'affaires et l'un des magnats du paysage médiatique tunisien.

Il devient le huitième président de la République tunisienne depuis son indépendance en 1956 et le deuxième élu au suffrage universel après Beji Caïd Essebsi, décédé le 25 juillet dernier.



ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

4 MORTS ET 14 BLESSÉS EN 24 HEURES

4 personnes ont trouvé la mort et 14 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures au niveau national, selon un bilan établi hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Médéa avec deux morts et un blessé suite à collision entre deux véhicules légers et un camion, survenue sur la RN 1 au niveau de la commune de Berrouaghia, note la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 27 incendies qui ont détruit à 21 hectares de forêts, 45 hectares de maquis, 19 hectares de broussailles, 1.300 bottes de foin, 105 palmeraies et 2.125 arbres fruitiers.

2 morts et 1 blessé à Médéa

Deux personnes ont trouvé la mort, hier, dans un accident de la route survenu à Cherata dans la commune de Berrouaghia, à Médéa, a indiqué un communiqué de la Protection civile de la wilaya. La même source a précisé que la collision entre un véhicule touristique et un camion poids lourd, a fait également un blessé parmi les passagers du véhicule touristique, secouru sur place avant d'être évacué vers l'hôpital Benyoucef-Benkhedja, à Berrouaghia.

MILA

5.480 COMPRIMÉS DE PSYCHOTROPES SAISIS

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Mila ont saisi 5.480 comprimés psychotropes dans une opération, qui s'est soldée également par le démantèlement d'un réseau de contrebande de produits hallucinogènes, composé de deux personnes âgées de 33 et de 34 ans.

L'opération a été menée sur la base de renseignements faisant état d'une activité suspecte de deux personnes, a-t-on indiqué, détaillant que l'enquête déclenchée a permis d'identifier et d'arrêter les 2 trafiquants à l'entrée Sud de la ville de Mila à bord d'un véhicule de tourisme.

Lors de la fouille du véhicule, une quantité de 5.480 comprimés de psychotropes dissimulée dans le réservoir de carburant a été découverte, a-t-on noté, soulignant que la marchandise était acheminée à parir d'un pays voisin.

Après le parachèvement des procédures judiciaires, les deux personnes impliquées dans l'affaire ont été présentées devant le parquet près le tribunal de Mila.

A signaler que les services de la sûreté de wilaya de Mila ont traité récemment des opérations similaires ayant permis l'arrestation de plusieurs personnes et la saisie de quantités importantes de comprimés psychotropes.